

GUADELOUPE : UNE ÉCONOMIE EN DÉFICIT... D'IMAGE



**GUADELOUPE :
UNE ÉCONOMIE
EN DÉFICIT... D'IMAGE**

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction	4
1. Une forte dynamique économique	7
1.1. La croissance	8
1.2. Structure et progression du PIB	9
1.3. L'emploi	12
2. Expansion de l'économie privée et de l'emploi public	15
2.1. Dynamiques privée et publique	16
2.1.1. <i>Valeur ajoutée et production</i>	17
2.1.2. <i>Les salaires</i>	19
2.1.3. <i>L'emploi</i>	20
2.2. Les revenus privés	21
2.2.1. <i>Les revenus des ménages</i>	21
2.2.2. <i>Les bénéficiaires des sociétés</i>	25
2.3. Les comptes publics	27
2.4. L'investissement	30
3. Une économie en transformation	35
3.1. Évolutions par branches	36
3.2. Commerce extérieur	44
4. Chômage, inflation, compétitivité : quelques questions complémentaires	47
4.1. La pression salariale n'a pas d'effet visible sur l'inflation	48
4.2. Pourquoi un chômage si important dans une économie dynamique ?	50
4.3. Où sont les moteurs de croissance d'une économie peu compétitive ?	54
Conclusions : une trajectoire économique éloignée des pré-supposés	59
Les sources, leurs constructions et leurs limites	63
Les comptes	63
Quelques définitions	64
L'emploi	66
La défiscalisation	66

AVANT-PROPOS

Contrairement aux régions métropolitaines, la Guadeloupe dispose comme les autres DOM de véritables comptes économiques régionaux élaborés chaque année par l'INSEE. Ils décrivent de façon synthétique l'ensemble des opérations économiques, publiques et privées, de la région.

Partant du constat de leur insuffisante valorisation et utilisation parce que trop souvent jugés tardifs, la direction interrégionale de l'INSEE Antilles-Guyane, l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer et l'Agence Française de Développement ont lancé le projet CEROM, Comptes Rapides pour l'Outre-Mer. Ce projet, né de la volonté commune de développer le système d'information sur l'économie et de créer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les institutionnels, sera stabilisé en production courant 2005.

Cette étude, coordonnée par Jean-David NAUDET, est le premier-né de CEROM. Elle décrit au travers des comptes l'histoire économique de la Guadeloupe durant la décennie quatre-vingt dix.

L'image qui en ressort est bien éloignée de celle d'une région agricole dont la croissance est rythmée par les campagnes sucrières et bananières.

L'image actuelle est celle d'une région qui a réussi à se moderniser, d'une région tertiaisée avec de nombreux services aux entreprises et aux particuliers, d'une région qui, grâce à une croissance forte, a réussi à créer nombre d'emplois, stabilisant voire réduisant ainsi le chômage structurellement élevé.

C'est cette image qui aujourd'hui doit être portée à l'extérieur.



INTRODUCTION

La Guadeloupe a été durant la décennie 1990, la région française qui a connu la plus forte croissance par habitant, atteignant 55,9 % du PIB par habitant français en 2000. Cette singularité guadeloupéenne est peu souvent relevée. Sans doute faut-il voir là, une manifestation de la rareté des analyses portant sur l'Archipel un regard économique, et plus encore macro-économique.

La Guadeloupe, comme les autres départements d'outre-mer, bénéficie d'un système d'information économique de loin sans équivalent pour toute région métropolitaine. Les DOM sont les seules régions de France pour lesquelles l'INSEE réalise des comptes régionaux. Ce sont également les seules à avoir, par l'intermédiaire des Douanes, une comptabilisation pré-

cise des biens qui entrent et sortent de leur territoire ; les seules à calculer un indice des prix régional, elles disposent en complément d'un suivi trimestriel de la conjoncture à base d'enquêtes réalisées par l'IEDOM.

Cette richesse est justifiée car les besoins d'information et d'analyse dans les DOM sont spécifiques. Les DOM possèdent des conjonctures et des cycles de croissance propres, différents sans être indépendants des évolutions métropolitaines, des politiques économiques et des enjeux distinctifs qui nécessitent des informations et des analyses particulières.

Il peut donc paraître a priori paradoxal de constater une faible mobilisation de l'information économique sous forme d'analyses. Deux explica-

tions peuvent être avancées. En premier lieu, il n'existe pas d'information rapide de synthèse sur l'évolution de l'économie. Les comptes régionaux sont connus, conformément au calendrier de publication des comptes définitifs de la nation, avec un délai de 3 ans. Le manque d'actualité de cette information nuit certainement à son utilisation. En second lieu, l'approche macro-économique, traditionnellement utilisée pour des économies nationales n'est pas spontanément mobilisée pour le cas d'une économie régionale telle que la Guadeloupe. On reviendra sur cette question en conclusion.

Le présent document se propose de pallier ce manque d'analyse macro-économique en proposant une analyse descriptive de l'économie guadeloupéenne dans les années 1990.

Depuis quelques années l'INSEE a décentralisé la comptabilité régionale des DOM et a rénové ses bases et ses méthodes. On dispose, depuis peu, sur les départements français d'Amérique, de sept ans de comptabilité nationale cohérente et détaillée (1993-2000). Ce rapport se base essentiellement sur cette source pour analyser l'économie de la Guadeloupe au cours des années 1990¹.

Les données sont analysées en trois chapitres. Le premier porte sur la dynamique économique de l'Archipel et

en particulier sur l'analyse de la croissance. Le deuxième traite du rôle des différents agents économiques, et notamment du partage des revenus et de la dynamique respective des sphères privée et publique. Le troisième chapitre décrit les transformations économiques survenues dans la décennie 1990, en se basant en particulier sur l'examen des évolutions par branche de l'économie. Le chapitre suivant soulève quelques questions macro-économiques sur la compétitivité, l'inflation et l'emploi, dont certains aspects apparaissent paradoxaux, et propose une analyse du processus de croissance guadeloupéen au cours des années 1990.

Enfin, la conclusion revient sur la question de la description macro-économique d'une région française : faut-il mobiliser les outils et concepts utilisés pour décrire les économies nationales pour analyser l'économie des DOM ?

Une réserve importante doit être faite quant à l'interprétation des données économiques présentées. S'il est vrai que la comptabilité régionale est relativement détaillée, elle ne comprend pas hélas de partage entre évolutions en volume et en prix. L'interprétation économique des évolutions en est singulièrement affaiblie. Seule la faiblesse de l'inflation en Guadeloupe au cours des années 90 (1,7 % en moyenne annuelle pour les prix à la consommation) autorise à tirer parti

1 *Les comptes économiques des Départements Français d'Amérique : années 1993 à 2000, base 1995. INSEE. 2003.*

des constats opérés sur l'évolution en valeur courante des grandes variables économiques.

La seule donnée en termes réels fournie par la comptabilité régionale est le taux de croissance global, déflaté de manière approximative par l'indice des prix à la consommation. Mis à part la description de la croissance dans le premier chapitre (et une courte analyse du pouvoir d'achat des ménages dans le deuxième chapitre) toutes les données commentées issues des comptes régionaux sont en valeur courante.

UNE FORTE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

La Guadeloupe a été, au cours de la décennie 1990, la région française qui a connu la plus forte croissance. Le PIB par tête a progressé de plus d'un quart sur cette période. Cette dynamique se retrouve sur l'emploi salarié et sur la création d'entreprises.

La croissance a eu lieu dans le contexte local particulier d'une forte utilisation des revenus sous forme de consommation finale, et notamment de consommation publique, mais aussi d'un niveau soutenu d'investissement.

Trois phénomènes marquants ont accompagné la croissance guadeloupéenne sur la décennie. Le premier est la salarisation de plus en plus forte des revenus. La part des revenus distribuée sous forme salariale est devenue supérieure au niveau moyen français. Le second est l'allongement des circuits économiques, signe de la modernisation et de la complexification qui a accompagné l'expansion économique. Enfin, la croissance doit être rapprochée de gains de productivité appréciables : environ 20 % sur la décennie.

1.1. La croissance

Croissance dans les années 1990

La croissance guadeloupéenne s'est établie en moyenne à +3,4 % entre 1990 et 2000.

Sur l'ensemble de la période, le PIB par habitant guadeloupéen a progressé de 27,3 %, soit une augmentation de plus d'un quart (2,4 % en moyenne annuelle). Cette performance appréciable est issue d'un mouvement de croissance continu, au rythme moyen de 2,4 % par an, mais avec une forte accélération en fin de période entre 1996 et 2000.

En comparaison tant nationale que régionale, cette progression constitue un bon résultat.

Source : Comptes économiques, INSEE

Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant 1990-2000

	<i>En %</i>
Guadeloupe	+2,4
Réunion (90-99)	+1,9
Martinique	+1,7
Guyane	+1,1
France	+1,5
<i>États de la Caraïbe</i>	
Antigua et Barbuda	+2,7
Bahamas	+0,1
Barbade	+1,2
République dominicaine	+4,1
Grenade	+3,1
Haiti	-2,7
Jamaïque	+0,1
Saint-Kitts-et-Nevis	+4,1
Sainte-Lucie	+1,1
Saint-Vincent et Grenadines	+2,5
Trinidad et Tobago	+2,3

Sources : Comptes économiques, comptes nationaux, World Development Indicators

Dans la région Caraïbes, la Guadeloupe se situe parmi les économies ayant connu de bons résultats (avec Antigua et Barbuda, la Grenade, Saint-Vincent et Grenadines et Trinidad et Tobago), derrière la République dominicaine et Saint-Kitts-et-Nevis qui partent toutefois de plus bas.

Au niveau français, la croissance guadeloupéenne apparaît double de celle enregistrée au niveau national, et plus rapide que celle de toutes les régions métropolitaines. Les régions ayant crû le plus rapidement en France métropolitaine sur cette même période sont « Pays de la Loire » et « Bretagne » qui ont enregistré une progression de leur PIB par habitant de 2,1 % en moyenne. La Guadeloupe se situe également nettement au dessus des autres DOM, en termes de croissance sur l'ensemble de la décennie 1990.

Le PIB par tête guadeloupéen s'établit en 2000 à 13 071 euros, soit 55,9 % du PIB par tête moyen français. Il était de 53,9 % en 1993. Cette faible pro-

gression en valeur courante s'explique par une évolution des prix moindre en Guadeloupe que sur la France entière. La progression du PIB par habitant par rapport au niveau moyen français, qualifié souvent de rattrapage, n'est pas un phénomène naturel ou automatique pour les DOM. Il n'a pas eu lieu dans les années 1980 pour la Guadeloupe (du moins sur la période 1980-86), où l'écart s'est au contraire accru, ni par exemple pour la Guyane dans les années 1990.

1.2. Structure et progression du PIB

La structure du PIB examiné au niveau des grands agrégats est resté relativement stable sur la période.

On notera toutefois une accélération de la consommation des administrations (environ un tiers du PIB) en fin de période, à partir de 1998, compensée sur la consommation finale par une certaine modération de la consommation des ménages.

Poids des composantes de l'équilibre ressources-emplois rapporté au PIB

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PIB	100,0							
Consommation finale	102,0	102,6	102,3	104,1	101,4	101,7	99,9	102,3
<i>dont conso. ménages</i>	68,5	69,8	68,7	72,1	70,1	70,1	66,0	66,7
<i>dont conso. administrations</i>	33,5	32,8	33,6	32,0	31,3	31,6	33,9	35,6
FBCF	25,9	24,8	26,3	26,2	26,6	26,0	23,0	24,6
Stocks	0,3	-0,1	-0,2	-0,8	-1,2	-0,2	0,2	-0,6
Exportations	8,3	9,1	8,9	9,0	10,0	9,2	9,3	9,6
Importations	36,5	36,5	37,4	38,5	36,8	36,7	32,4	35,9

Source : Comptes économiques, INSEE

Contribution à la croissance du PIB en valeur courante

	En %							
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Évol. 93/00
PIB	+4,1	+3,4	+6,5	+4,9	+5,0	+5,7	+4,9	+40,1
Conso. des ménages	+4,2	+1,2	+8,1	+1,4	+3,4	-0,3	+4,0	+24,9
Conso. des administrations	+0,7	+1,9	+0,5	+0,9	+1,8	+4,2	+3,5	+16,5
Commerce extérieur	-0,2	-2,1	-3,0	+1,4	-2,0	+3,1	-4,5	-8,7
FBCF	+0,0	+2,4	+1,5	+1,7	+0,8	-1,7	+2,8	+8,5
Stocks	-0,4	-0,1	-0,7	-0,5	+0,9	+0,4	-0,8	-1,1

Source : Comptes économiques, INSEE

L'importance de la consommation finale (légèrement plus de 100 % du PIB) peut apparaître comme une caractéristique de l'économie guadeloupéenne. Elle est directement liée au faible poids des exportations (moins de 10 % du PIB), notamment comparé à celui des importations. L'importance relative de l'investissement (un quart du PIB environ contre 18 % à 20 % pour le niveau moyen français) complète les traits saillants de la répartition des emplois de l'économie guadeloupéenne, même s'il s'agit de niveaux d'investissement fréquemment observés pour des petites économies (dans la moyenne des pays de la Caraïbe).

La consommation finale explique la majeure partie de l'accroissement du PIB sur la période (dernière colonne du tableau ci-dessus), avec toutefois une contribution significative de la FBCF. Le commerce extérieur a, pour sa part, une contribution assez fortement négative, ce qui signifie que le solde commercial s'est dégradé durant la période. Cela est toutefois dû en bonne partie à la différence importante de niveau entre importations et exportations car les exportations ont crû en moyenne plus rapidement que les importations (+4,7 % en moyenne annuelle pour les importations entre 1993 et 2000 et +7,1 % pour les exportations qui est le poste de l'équi-

Progression en valeur de la production et des consommations intermédiaires

	En %								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Moy. 93/99
PIB	+4,1	+3,4	+6,5	+4,9	+5,0	+5,7	+4,9	+4,9	+4,9
Conso. intermédiaire	+6,2	+5,4	+10,7	+3,5	+9,5	+9,0	+7,4	+7,0	+7,0
Production	+5,0	+3,9	+7,4	+4,6	+6,7	+7,5	+5,1	+5,7	+5,7
Conso. inter. / Production	40,5	41,0	41,6	42,9	42,4	43,5	44,1	44,1	

Source : Comptes économiques, INSEE

libre ressource emploi ayant crû le plus vite).

On notera le caractère particulier de l'année 1999. Le PIB connaît une forte progression de 5,7 % en valeur alors que les contributions de la consommation des ménages et de la FBCF sont négatives. Un tel résultat s'explique par une consommation de l'administration en progression rapide ainsi que par une chute des importations (-6,6 % entre 1998 et 1999) parallèle aux diminutions de la consommation des ménages et de la FBCF.

Une nette tendance se dessine sur la progression très rapide des consommations intermédiaires : +7,0 % en moyenne annuelle. Il est fortement improbable que cela soit dû à un effet de prix spécifique à ce type de produit². Il en ressort un rythme de progression de la production significativement supérieur à celui du PIB.

La régularité du rythme de la progression du ratio consommation intermé-

diaire sur production indique une tendance à l'allongement des circuits économiques, à l'œuvre au cours des années 1990, qui est un signe de mutation structurelle. Ce phénomène a eu lieu d'une part à l'intérieur des branches (dans le commerce et dans le transport par exemple), mais aussi d'autre part à travers la modification de la structure de la production par branche. Le développement de la sous-traitance de certaines activités y contribue sans doute fortement, ainsi que la modernisation de certaines branches (montée des grandes surfaces au détriment du petit commerce par exemple) et la progression d'activités économiques modernes parallèle au déclin d'activités plus traditionnelles et moins consommatrices d'intrants (petite agriculture).

Les salaires représentent une part dominante et croissante des revenus créés. Ils contribuent pour les deux tiers à la croissance du PIB observée sur la période. La progression de plus de 4 points en 7 ans de la part des salaires dans le PIB, par l'augmentation

Partage du PIB suivant le type de revenu (compte d'exploitation global)

	<i>En %</i>							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PIB	100,0							
Salaires	51,8	52,4	52,5	51,4	53,1	55,2	55,4	55,9
Revenus mixtes	14,6	15,2	14,7	15,2	14,3	13,1	13,5	13,2
Excédent brut d'exploit.	29,3	27,2	26,9	25,8	25,0	24,2	24,8	20,9
Impôts sur prod. nets subvention	8,5	9,1	9,4	10,7	10,6	10,8	10,3	10,0

Source : Comptes économiques, INSEE

² Au contraire, les indicateurs montrent que les prix des biens intermédiaires sont plutôt stables. Ainsi, l'indice des prix de l'ensemble des exportations françaises de biens intermédiaires (dont celles destinées aux DOM) est globalement en baisse sur la période considérée (1993-2000).

du coût du travail et l'accroissement de l'emploi salarié, représente une transformation importante, qui témoigne d'une forte tendance à la salarisation des revenus. En effet, cette progression se fait au détriment des revenus entrepreneuriaux (revenus mixtes et excédent brut d'exploitation).

Le partage des revenus présente en fin de période un profil proche de celui de l'ensemble de la France, où les salaires représentaient, en 2000, 52 % du PIB et les bénéfices et revenus mixtes 34 %, avec toutefois la différence importante que la part des salaires dans la création des revenus nationaux est décroissante dans le temps.

1.3. L'emploi

La croissance de l'emploi salarié, régulière tout au long de la décennie, peut paraître banale ou même modeste. La création d'emploi est en fait importante puisque près de 22 000 emplois salariés nets ont été créés au cours de la décennie pour un total de

110 000. En 2000, au moins 20 % des emplois salariés en Guadeloupe avaient été créés au cours de la décennie. En France, cette même proportion atteint seulement les 10 %.

Au cours de la décennie 1990, la population âgée de 20 à 59 ans a augmenté de 1,4 % par an, moins vite que l'emploi total. L'emploi salarié a progressé encore plus vite (+2,2 % par an). Cette progression est toutefois tempérée par une décroissance de l'emploi non salarié³ qui confirme la substitution entre revenus salariaux et revenus entrepreneuriaux constatée ci-dessus.

Le dynamisme de l'emploi salarié est corroboré par le taux élevé de création d'entreprises⁴ qui est de 11,6 % pour la Guadeloupe en 2001 pour une moyenne métropolitaine de 11,0 %. Seules deux régions métropolitaines ont un taux plus élevé que la Guadeloupe. Si l'on se restreint aux créations pures⁵, alors la Guadeloupe se situe devant toutes les régions mé-

Évolution de l'emploi

	31 décembre 1990	31 décembre 2000	Croissance annuelle moyenne (en %)
Salariés	88 409	110 316	+2,2
Non salariés	23 355	21 714	-0,7
Total	111 764	132 030	+1,7

Source : estimations d'emploi, INSEE

3 Qu'il faut interpréter avec une certaine réserve car l'emploi non salarié est très difficile à mesurer.

4 Le taux de création d'entreprises est le rapport des créations d'une année au stock de l'année précédente.

5 Les créations englobent les créations pures, les reprises et les réactivations.

tropolitaines, au même niveau cependant que les autres DOM. Les enquêtes montrent par ailleurs que les taux de survie à trois ans sont meilleurs en Guadeloupe que dans le reste de la France⁶.

Pourtant le rythme de création d'emplois, et même d'emplois salariés, reste sensiblement inférieur au rythme de la croissance.

L'écart régulier (entre 1,5 % et 2,2 %) entre le taux de croissance du PIB et celui de l'emploi⁷, sur l'ensemble de la période, est un résultat à noter. En moyenne, le PIB a crû de 3,4 % par an en volume, tandis que l'emploi ne

progressait que de 1,7 % (l'emploi salarié de 2,2 %). Il en ressort une progression de la productivité globale apparente par actif occupé de 1,7 % par an (20 % sur l'ensemble de la décennie). Cette progression est plus sensible en début et fin de décennie. Si l'on se limite à l'emploi privé, on découvre que les progrès de productivité sont encore plus importants (voir partie 2).

À titre de comparaison, sur la même période, la France a eu un rythme de croissance annuel moyen du PIB de 1,9 % et de l'emploi de 0,8 %, soit une progression en moyenne de la productivité globale de 1,1 % par an.

Croissance du PIB (valeur réelle) et de l'emploi

Sources : Comptes économiques, estimations d'emploi, INSEE

6 Ainsi, une enquête sur les entreprises créées en 1998 montrait que 69,5 % de ces entreprises étaient encore en vie 3 ans après leur création alors que ce taux n'était que de 64,2 % sur la France entière. « Les chances de réussite se multiplient avec l'investissement et l'expérience du créateur ». *Antiane-Éco* n°58. Décembre 2003. INSEE.

7 On a choisi des périodes pluri-annuelles pour lisser les variations de la série d'emploi, parfois instable.

Si l'on assemble les évolutions observées sur les salaires et sur l'emploi, une triple tendance mérite d'être signalée : l'emploi salarié connaît une évolution dynamique, notamment par un phénomène de substitution avec l'emploi non salarié ; cette croissance de l'emploi est toutefois moindre que celle de l'activité et s'accompagne donc de progrès de productivité importants. Toutefois, les hausses de salaires font plus que compenser les gains de productivité et la part des revenus distribuée sous forme salariale augmente nettement.

EXPANSION DE L'ÉCONOMIE PRIVÉE ET DE L'EMPLOI PUBLIC

La croissance rapide de l'économie guadeloupéenne est la résultante de flux - de recettes et de coûts, de transferts de revenus - qui progressent pour la plupart encore nettement plus vite, témoignant d'une certaine « effervescence » économique au cours de la décennie 1990.

La principale dynamique économique résulte de l'activité des sociétés privées, dont le poids dans l'économie s'accroît au détriment des activités entrepreneuriales des ménages. Cette dynamique est portée par une croissance très rapide de l'investissement des sociétés, facilitée par l'apport d'épargne métropolitaine, et qui a fait plus que compenser le ralentissement de l'investissement en logement des ménages.

Les salaires, tant publics que privés, ont progressé très rapidement, entraînant une baisse du taux de marge des entreprises. Mais, la croissance de l'activité a toutefois permis aux sociétés privées d'absorber cette augmentation de la masse salariale et de préserver une dynamique de croissance en valeur de leurs marges et de leurs investissements, au prix toutefois d'un rythme d'embauche ralenti.

Les ménages sont naturellement les bénéficiaires de la poussée salariale. En dépit de la baisse relative de leurs revenus entrepreneuriaux et de la forte progression des prélèvements, leur revenu s'est amélioré à un rythme soutenu, comparable à celui de la croissance de l'économie.

Le secteur des administrations publiques a un poids prépondérant dans l'économie, qui a eu plutôt tendance à se renforcer encore en fin de période. On assiste en effet à une augmentation rapide des dépenses publiques à partir de 1999, mais dans l'ensemble la croissance des recettes a été encore plus rapide, atténuant légèrement une caractéristique de faible fiscalisation.

Par ailleurs, le secteur public a réellement joué le premier rôle en termes de création d'emploi, notamment les collectivités locales : près de 60 % des emplois créés au cours de la décennie l'ont été dans le secteur administré.

2.1. Dynamiques privée et publique

Poids du privé, poids du public : différentes mesures

Il existe plusieurs façons de mesurer la part de l'économie de marché ou à l'inverse de l'activité des administrations dans l'économie.

Une première distinction entre PIB marchand et PIB non marchand isole la part de l'activité économique transitant par le marché. Le PIB marchand est essentiellement le fait des acteurs privés mais il inclue également les activités marchandes des entreprises publiques (distribution d'électricité par exemple) et des administrations publiques (distribution d'eau dans certains cas). À l'inverse le PIB non marchand est essentiellement composé de l'activité des administrations publiques mais inclue également les activités des ménages ne transitant pas par le marché (essentiellement les loyers fictifs que les propriétaires sont considérés se payer à eux mêmes, mais aussi l'auto-consommation en produits agricoles ou l'auto-construction).

Une seconde distinction se trouve dans le partage de la valeur ajoutée par branches. La comptabilité nationale française distingue les branches « administrées » - « administration » d'une part et « éducation, santé et action sociale » d'autre part – des autres branches « de marché ». La branche « éducation santé, action sociale » comprend néanmoins une part importante d'activité de nature privée et plus ou moins marchande. Il est également possible dans les comptes de secteurs d'isoler la valeur ajoutée produite exclusivement par les administrations publiques (constituée majoritairement des salaires distribués) et de la comparer à la valeur ajoutée totale produite (c'est ce qui a été fait ci-dessous). En revanche, sur les analyses par branches, il n'est pas toujours possible d'isoler le public du privé, c'est le cas sur les statistiques d'emploi utilisées ici qui considèrent le secteur administré dans son ensemble.

Enfin, la consommation publique, qui apparaît dans l'équilibre ressources emplois, est une dernière façon d'appréhender le poids des administrations. Il s'agit de l'ensemble des ressources produites par l'économie et absorbées par le secteur des administrations. Elle est composée de la valeur ajoutée produite par l'administration, considérée par convention comme auto-consommée par l'administration elle-même, mais aussi des produits de toute nature que l'administration consomme totalement (consommations intermédiaires) ou dont elle partage la consommation avec les ménages dans le cadre de la protection sociale (médicaments, logements aidés).

2.1.1. Valeur ajoutée et production

Le PIB marchand a connu une évolution moyenne plus rapide que le PIB non marchand. Il est passé de 65,4 % du PIB en 1993 à 68,9 % en 2000 (après être monté jusqu'à 70 % en 1998). La cause principale de cette évolution importante n'est cependant pas une croissance plus rapide du privé que du public mais une diminution relative de l'autoconsommation des ménages, et en particulier des loyers imputés⁸, du fait du développement du marché locatif sur la période.

Le poids des administrations publiques dans l'économie guadeloupéenne a semblé pour sa part plutôt décroître au milieu des années 1990 avant de connaître une sensible progression en fin de période (1999 et 2000).

La proportion de la valeur ajoutée d'origine publique représente la part du public dans la création de revenu, alors que le ratio consommation publique sur PIB traduit l'absorption de revenu par la sphère publique. Ces deux ratios se situent autour d'un tiers

en ce qui concerne l'absorption du PIB par la consommation publique et d'un quart pour la part de la valeur ajoutée issue des administrations publiques. Ces indicateurs traduisent un poids très important de l'administration dans l'économie.

En comparaison, le secteur administratif a contribué en 2000 pour 17,7 % à la valeur ajoutée nationale française (27,5 % en Guadeloupe). En ce qui concerne la zone Caraïbes, les ratios consommation publique sur PIB se situent dans une fourchette de 15 % à 25 %.

Une comparaison avec les régions françaises confirme cette caractéristique guadeloupéenne. Le ratio valeur ajoutée administrée⁹ sur PIB est de 30,1 % en 2000, en Guadeloupe, supérieur à celui de toutes les régions françaises : les plus proches sont la Corse (28,1 %) et le Limousin (26,1 %).

En revanche, la Guadeloupe est le département d'outre-mer pour lequel le poids du public est le moindre.

Poids du public dans l'économie

	En %							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Conso. publique/PIB	33,5	32,8	33,6	32,0	31,3	31,6	33,9	35,6
Valeur ajoutée publique/VA totale	26,8	25,9	26,0	26,0	25,7	25,5	26,7	27,5

Source : Comptes économiques, INSEE

8 La comptabilité économique considère que les propriétaires auto-consomment un loyer fictif (appelé loyer imputé) qui est valorisé au prix du marché.

9 Qui inclut, conformément à la définition donnée dans l'encadré, outre l'administration publique, les activités privées des branches administrées (éducation, santé, action sociale).

Poids du public dans les départements d'outre-mer en 1999

	En % VA publique/VA totale
Guadeloupe	26,7
Guyane	34,9
Martinique	29,5
Réunion	30,1

Source : Comptes économiques, INSEE

Le tableau suivant permet de détailler de manière plus précise le partage de la valeur ajoutée par agent économique.

Le mouvement le plus significatif de la période est la progression de plus de quatre points des sociétés en termes de part de valeur ajoutée. Cette avancée est due à un rythme de progression rapide de 6,2 % en moyenne

annuelle de la valeur ajoutée produite par les sociétés. Le secteur public évolue légèrement plus vite que l'ensemble de l'économie (du fait de la fin de période). La progression des sociétés se fait au détriment de la part des ménages et des entreprises individuelles, dont les valeurs ajoutées évoluent lentement.

Une telle progression des sociétés est un phénomène important pour des proportions en principe stables dans le temps¹⁰. La création de valeur ajoutée issue des sociétés en substitution de celle en provenance des ménages et des entreprises individuelles est à nouveau un signe de transformation et de modernisation de l'économie guadeloupéenne.

Il est à noter que la progression des sociétés se fait uniquement du fait des

Part de la valeur ajoutée par agent économique

	En %								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	*Moy. 93/00
Entreprises	61,6	62,4	62,0	61,9	62,5	63,9	63,8	63,2	+4,1
<i>dont sociétés</i> ¹¹	41,0	41,2	41,7	41,1	42,9	45,2	45,3	45,3	+6,2
<i>dont entrep. individ.</i>	20,6	21,2	20,3	20,8	19,6	18,7	18,5	17,9	+2,6
Ménages	10,8	10,8	11,1	11,1	10,8	9,7	8,7	8,4	+1,1
Secteur public	26,8	25,9	26,0	26,0	25,7	25,5	26,7	27,5	+5,1
ISBL ¹²	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,7	0,8	+5,1
Total	100,0	+4,7							

* La dernière colonne reprend la croissance annuelle moyenne de chaque ligne sur l'ensemble de la période.

Source : Comptes économiques, INSEE

10 La part des sociétés dans la valeur ajoutée française est par exemple passée de 54,0 % en 1978 à 56,6 % en 2001 sans jamais sortir de cette fourchette de variation.

11 Y compris les institutions financières.

12 Institutions sans buts lucratifs.

sociétés régionales, la part des établissements de sociétés non régionales semble plutôt décroissante dans le temps, se situant entre 4 % et 5 % de la valeur ajoutée totale.

2.1.2. Les salaires

au détriment de l'évolution des entreprises individuelles dont la part dans l'ensemble des salaires baisse de plus de 3 points sur la période.

Les administrations publiques distribuent un peu moins de 40 % des salaires et le secteur marchand environ

Évolution des salaires distribués par agent économique

	<i>Millions d'euros et %</i>								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	*Moy. 93/99
Salaires totaux	2 069	2 178	2 255	2 354	2 552	2 782	2 950	3 128	+6,1
<i>dont public</i>	40,0	40,0	39,3	39,0	38,8	37,3	38,1	38,7	+5,6
<i>dont sociétés</i>	42,2	43,0	44,7	44,7	46,06	47,6	46,4	46,4	+7,5
<i>dont ent. individ.</i>	10,6	10,0	9,2	8,4	7,6	8,3	7,2	7,2	-1,0
En part de PIB									
Salaires totaux	51,8	52,4	52,5	51,4	53,1	55,2	55,4	55,9	
<i>dont public</i>	20,7	21,0	20,6	20,1	20,6	20,6	21,1	21,7	

* La dernière colonne reprend la croissance annuelle moyenne de chaque ligne sur l'ensemble de la période.

Source : Comptes économiques, INSEE

L'évolution rapide des salaires apparaît comme un événement marquant de la période examinée.

Les salaires distribués ont évolué au rythme moyen annuel de 6,1 %, sensiblement plus rapidement que le PIB, ce qui explique que leur part progresse dans le produit régional.

Les dynamiques salariales sont différentes selon les agents concernés. La masse salariale des entreprises individuelles a diminué en valeur courante, alors que celle distribuée par les sociétés a connu l'évolution la plus rapide (+7,5 % annuel). On retrouve de manière spectaculaire le phénomène déjà constaté d'un essor des sociétés

60 %. Cette part a légèrement décrû du fait d'une progression de la masse salariale publique inférieure à la dynamique d'ensemble des salaires, sauf, une nouvelle fois, sur la fin de période. La part des salaires publics dans le PIB reste relativement stable autour de 21 %.

Un examen plus détaillé montre que la part des salaires distribués par les administrations centrales a eu tendance à diminuer (de 25,2 % à 23,4 % des salaires distribués entre 1993 et 2000), alors que celle des administrations publiques locales augmentait sensiblement en fin de période.

2.1.3. *L'emploi*

Les statistiques disponibles ne permettent pas d'isoler précisément l'emploi public, mais seulement l'emploi du secteur administré. Les données des branches éducation et santé, à grande dominante publique, ne font pas la distinction entre public et privé. Le graphique ci-dessous décrit la répartition de l'emploi sur la décennie 1990 en distinguant trois secteurs : administration, santé-éducation et marchand hors secteur social.

L'emploi des secteurs administrés a nettement accru son poids dans l'emploi salarié au début des années 1990. Depuis 1994, il représente, de manière assez stable, environ 40 % des salariés (29,9 % en France en 2000), une proportion équivalente à celle observée ci-dessus sur les salaires.

Ces ordres de grandeur ne doivent toutefois pas masquer que les dynamiques de l'emploi privé et de l'emploi public sont significativement différentes. Sur l'ensemble de la décennie, l'emploi marchand (hors social) a crû au rythme moyen de 1,5 % alors que l'emploi administré augmentait de 3,4 % en rythme annuel. Au total, 58 % des emplois créés dans les années 1990 l'ont été dans le secteur administré. Cet écart se retrouve (de manière moindre) si l'on se restreint à la période 1993-2000 pour rester cohérent avec les analyses des comptes économiques. La croissance annuelle moyenne devient alors 2,1 % pour l'emploi marchand (hors social) et 3,1 % pour le secteur administré.

Il n'est pas possible de détailler l'emploi entre sociétés et entreprises individuelles pour vérifier que les

Part des différents secteurs dans l'emploi salarié

Source : estimations d'emploi, INSEE

dynamiques différentes constatées sur la valeur ajoutée et les salaires s'y retrouvent. On est toutefois, sur l'emploi, dans une configuration différente de celle décrite sur les variables économiques : la dynamique du public est cette fois-ci la plus forte.

Ces mêmes données manquent pour faire le bilan des progrès de productivité des salariés privés. L'absence de déflateur d'une part et l'insuffisance de l'information sur l'emploi ne permet que d'avancer des ordres de grandeur. La valeur ajoutée des entreprises a crû de 4,1 % en moyenne entre 1993 et 2000 tandis que l'emploi progressait de 0,9 %. L'écart de 3,2 % annuel doit être partagé entre un effet prix et un effet productivité. La faiblesse de l'inflation (1,2 % en moyenne sur la période cf ci-dessous) laisse penser que l'effet productivité a été relativement important.

Une hypothèse d'évolution parallèle des salaires permet d'estimer la croissance de l'emploi dans les sociétés à 3,8 % en moyenne annuelle¹³. Le bilan au niveau des sociétés se présente donc ainsi : entre 1993 et 2000 la valeur ajoutée y a progressé de 6,2 % en rythme annuel moyen pour une croissance des salaires de 7,5 % et une croissance de l'emploi salarié (estimée) de 3,8 %. Ces chiffres confirment le dynamisme singulier des sociétés mais le différentiel entre progression de la valeur ajoutée et de l'emploi n'est plus que de 2,4 %. On

en déduit que les progrès de productivité ont eu deux origines : des progrès dans la productivité des salariés travaillant dans les sociétés et, de manière sans doute plus importante, des gains dus à la substitution d'activités peu productives dans les entreprises individuelles par des activités salariées au sein de sociétés.

Toutefois, augmentations de prix et progrès de productivité ont été plus que compensés par les hausses salariales

Dans le secteur public enfin, la hausse de l'emploi a été beaucoup plus forte (+3,2 %) pour une progression de la masse salariale (+5,6 %) inférieure à celle de l'ensemble de l'économie. La moindre progression des salaires dans le public s'explique par l'embauche importante de personnels moins qualifiés donc moins rémunérés dans l'administration locale.

2.2. Les revenus privés

2.2.1. Les revenus des ménages

Le revenu disponible brut par habitant en Guadeloupe s'élevait à 9 465 euros en 2000, soit 63,4 % du revenu national moyen (61,9 % en 1993). Le pouvoir d'achat de ce revenu (revenu déflaté de l'inflation) a sensiblement progressé au cours des années étudiées.

¹³ Cette donnée est obtenue en supposant que l'emploi dans les sociétés et les entreprises individuelles a évolué dans des proportions respectives proportionnelles à celle des masses salariales distribuées.

Progression du pouvoir d'achat par habitant

Source : Comptes économiques, INSEE

L'année 1995 est à la fois l'année de croissance minimale du PIB (1,4 % en volume) et d'inflation maximale (2,0 %) sur la période analysée. L'augmentation de la CSG est un troisième facteur qui explique la stagnation du pouvoir d'achat des ménages sur cette année, en dépit d'augmentations importantes du SMIC qui toutefois n'ont eu effet que sur une partie de l'année.

Le pouvoir d'achat des ménages a progressé moins vite que le PIB. Entre 1993 et 2000, il s'est amélioré de 24,1 % par habitant (3,1 % en rythme annuel moyen) alors que le PIB progressait en volume de 29,5 % (soit 3,8 % de rythme annuel).

Le graphique ci-après donne une idée du niveau et de la croissance sur la pé-

riode 1993-2000 des différents postes du revenu des ménages. Le graphique reprend les valeurs 1993 et 2000 des différentes composantes du compte des ménages (recettes à gauche et dépenses à droite), ainsi que la croissance annuelle moyenne enregistrée sur l'ensemble de la période.

Le revenu disponible des ménages¹⁴ a crû sur la période au rythme moyen de 4,3 %. Les salaires représentent une part prépondérante et croissante de ce revenu : 68,8 % en 1993 et 77,2 % en 2000. À l'inverse les bénéfices des ménages (revenus mixtes des entreprises individuelles et loyers réels ou imputés) connaissent une évolution beaucoup moins rapide, ce qui traduit une nouvelle fois la salari-

14 Le revenu disponible des ménages est le solde des revenus d'activité (salaires et bénéfiques), des transferts (cotisations et prestations sociales) et des revenus de la propriété (non représentés sur le graphique). Il se décompose en consommation et épargne, cette dernière se partageant à son tour essentiellement en investissement (FBCF) et épargne monétaire.

Comptes des ménages en 1993 et 2000

Source : Comptes économiques, INSEE

sation rapide de l'économie au cours de la décennie 1990.

Une autre évolution notable, bien que jouant sur un niveau très modeste, est celle des impôts qui ont progressé au rythme moyen de plus de 14 % par an. C'est le résultat de la double augmentation de la CSG (en 1995 puis 1997) s'appliquant, sur une large assiette, à des revenus jusqu'alors très peu fiscalisés, du fait du faible niveau de vie moyen mais aussi de l'abattement sur l'impôt sur le revenu.

Les revenus sociaux ont augmenté à un niveau proche de celui de l'ensemble des revenus, avec une augmentation légèrement plus rapide des cotisations sociales que des transferts sociaux. L'augmentation plus rapide

des prélèvements (impôts et cotisations) que des sources de revenu, est à l'origine de la moindre hausse du revenu des ménages, comparée à celle de l'ensemble de l'activité.

Cette hausse de la CSG explique également une augmentation des cotisations sociales¹⁵ moins rapide que celle des salaires, car une partie de ces cotisations s'est trouvée de fait comptabilisée en impôt au titre de la CSG.

L'investissement des ménages (10,6 % du revenu en 2000) a globalement stagné sur la période, ce qui est notable pour une croissance du revenu de 4,5 % en moyenne annuelle. Ce phénomène est à rapprocher d'un ralentissement de l'accès à la propriété par les ménages, après une période de fort

¹⁵ Il faut également signaler qu'il s'agit des cotisations sociales dues et non des cotisations effectivement collectées. La différence est loin d'être négligeable, même si l'on peut considérer qu'elle joue peu en évolution.

développement. De fait, l'évolution de l'investissement des ménages a été irrégulière, en croissance jusqu'en 1997 puis en net recul par la suite (voir ci-dessous).

Le tableau ci-dessous, extrait d'une publication de l'INSEE¹⁶, offre une comparaison de structure des revenus des ménages entre la Guadeloupe et l'ensemble de la France pour l'année 1997.

On constate sur ce tableau que les revenus d'activité forment une part beaucoup plus importante (10 points de plus) des revenus des ménages en

Guadeloupe que sur l'ensemble du pays.

Cet écart provient à la fois de la faiblesse de la part des retraites (en niveau et en nombre de personnes concernées du fait de la pyramide démographique¹⁷) et des revenus du patrimoine et à l'inverse de l'importance des revenus « entrepreneuriaux » des ménages (EBE et revenus mixtes). Les transferts sociaux représentent globalement une part de 8 points inférieure à son niveau français. Les prestations chômage¹⁸ et surtout le RMI et les aides sociales pèsent cependant plus

Structure des revenus des ménages en Guadeloupe et dans la France entière en 1997

	Guadeloupe	France
Revenus d'activité	64,3	53,3
dont : - Salaires	45,9	42,3
- EBE et revenus mixtes	18,4	11,0
Revenus de remplacement	20,8	28,2
dont : - Retraites et pensions	7,1	17,6
- Revenus liés au chômage	3,2	2,5
- Prestations familiales	4,4	4,3
- Aides au logement	1,3	1,3
- Invalidité, dépendance	1,8	1,9
- RMI et aides sociales	3,1	0,5
Revenu du patrimoine	14,9	18,5
Total	100,0	100,0

Source : Comptes économiques, INSEE

¹⁶ *Familles de Guadeloupe*. INSEE. 2002.

¹⁷ *Les plus de 60 ans représentent 14 % de la population guadeloupéenne et 21 % de la population française. L'effet démographique est loin d'expliquer à lui seul le faible poids relatif des retraites dans les revenus des ménages guadeloupéens. La modicité des retraites distribuées, due à la trajectoire économique des générations concernées, joue également de manière importante.*

¹⁸ *Les prestations chômage ne sont guère plus élevées en proportion que dans la moyenne nationale, en dépit de taux de chômage beaucoup plus élevés, du fait de l'importance du chômage non indemnisé. Les prestations rapportées au nombre d'habitants montrent d'ailleurs que le coût par habitant du chômage est globalement bien moins élevé en Guadeloupe que sur la moyenne du territoire français.*

lourd dans le revenu guadeloupéen que sur la moyenne nationale.

Il faut rappeler que le revenu par tête guadeloupéen est de plus d'un tiers inférieur à la moyenne nationale. Si la comparaison était faite sur une population française de revenu équivalent, l'importance des revenus d'activité et la modestie relative des transferts sociaux apparaîtraient alors bien davantage.

La faiblesse du taux d'épargne, et l'importance de la consommation, est une autre caractéristique de la structure de revenu guadeloupéenne. Le taux d'épargne varie entre 5 % et 11 % selon les années, alors qu'il est stable autour de 15 % sur l'ensemble de la France. Là encore, le niveau de revenu explique sans doute une part de cette différence. Pourtant le taux d'investissement des ménages se situe à un niveau supérieur à la moyenne française (voir le tableau page 33). Le résultat est la persistance d'une importante épargne financière négative¹⁹. Cela pourrait amener à penser que le taux d'épargne des ménages guadeloupéens est sous-estimé par la comptabilité régionale. Deux raisons peuvent expliquer cette sous-estimation : la difficulté à séparer, dans la consommation des ménages, ce qui provient des ménages résidents et des non-résidents, et notamment des touristes, et la non prise en compte des transferts de revenus entre ménages, sans doute importants, entre Métropole et Guadeloupe.

En résumé, en 2000 le revenu des ménages guadeloupéens représente 63 % du revenu moyen français, alors que le PIB par tête ne vaut que 56 %. Ce différentiel s'explique par une part plus importante des revenus totaux créés allant à destination des ménages (salaires et revenus entrepreneuriaux) et une fiscalisation moindre, facteurs qui font plus que contrebalancer des transferts sociaux moins importants.

2.2.2. Les bénéfiques des sociétés

On a vu précédemment que les bénéfices des entreprises (EBE des sociétés et revenus mixtes des entreprises individuelles) représentaient sur la période une proportion décroissante du PIB régional, du fait de la croissance des revenus salariaux. Le graphique suivant reprend cette proportion Bénéfices/PIB par agents économiques.

L'EBE des sociétés est stable en termes de part de PIB. Son rythme de croissance moyen (4,3 % par an) est en effet peu inférieur à celui du PIB en valeur courante (4,9 %). Il en est de même pour les bénéfices des institutions financières.

En revanche, les autres formes de bénéfices connaissent une érosion relative : l'administration (y compris santé et éducation), qui passe de 4,8 % en 1993 à 3,1 % en 2000, les revenus mixtes (de 14,6 % à 13,2 %) et l'EBE des ménages (de 10,6 % à 8,1 %). On retrouve ici la tendance déjà consp-

¹⁹ C'est-à-dire un besoin de financement des ménages tout type d'opération sur les revenus pris en compte.

Bénéfices/PIB par agent économique

tatée sur la valeur ajoutée et les salaires.

Le graphique ci-après reprend, comme pour les ménages, la valeur des principaux postes du compte des sociétés pour 1993 et 2000 et la croissance annuelle moyenne entre ces deux dates.

La vitesse de progression de l'ensemble des postes du compte des sociétés est frappante, sans pour autant qu'apparaisse un quelconque déséquilibre. Les croissances très rapides des charges des sociétés notamment de la masse salariale (+7,5 % par an) mais aussi des impôts (+7,1 % et +11,9 % respectivement pour les impôts sur les produits – majoritairement la taxe professionnelle - et les impôts

Source : Comptes économiques, INSEE

sur les revenus – impôts sur les sociétés) ont entraîné une baisse du taux de marge (EBE sur Valeur ajoutée) qui est passé de 34,4 % en 1993 à 30,0 % en 2000²⁰. Cette baisse modérée n'apparaît pas pour autant préoccupante puisqu'elle n'a pas empêché une progression en valeur des bénéfices des sociétés de 4,3 % en moyenne annuelle. De plus, une amélioration des revenus de la propriété²¹ a permis une très forte hausse de l'épargne brute (+13,8 %) tandis que l'apport d'épargne extérieure (voir le tableau page 33) participait à un rapide développement de l'investissement (+6,1 %).

Le rythme de croissance des impôts est remarquable. Il convient d'apporter toutefois deux nuances. Le niveau

²⁰ Ce qui est légèrement inférieur au taux de marge moyen des sociétés françaises : 32 %. En revanche les taux d'épargne des sociétés guadeloupéennes sont au niveau de la moyenne française.

²¹ Ce poste, essentiellement composé des intérêts versés n'est pas représenté sur le graphique.

Source : Comptes économiques, INSEE

de ces impôts est tout à fait modeste par rapport aux autres postes du comptes des entreprises (les impôts sur le revenu représentent moins de 9 % du bénéfice des sociétés en 2000 contre 12 % sur l'ensemble de la France). De plus, il s'agit des impôts dus et non des impôts payés²². Les comptes des administrations publiques (voir page 28) confirme cependant la même tendance cette fois-ci sur les impôts réellement prélevés.

2.3. Les comptes publics

Les comptes publics sont structurellement déséquilibrés en Guadeloupe.

Les comptes des administrations publiques font apparaître une situation, proche de celle constatée pour les sociétés, de croissance rapide de la plupart des postes avec un solde qui

évolue beaucoup moins vite. Les dépenses de fonctionnement en particulier ont enregistré un rythme de croissance élevé : 6,0 % de croissance annuelle moyenne dont 5,6 % pour les rémunérations et 7,4 % pour les consommations courantes.

Les dépenses de transferts ont connu une dynamique positive mais à un rythme nettement moindre, proche de celui de l'ensemble de l'économie. Les dépenses de transferts en nature, essentiellement des dépenses de santé, font toutefois exception avec un rythme de croissance très rapide (8,6 %). Les prestations sociales en espèces ont globalement progressé au rythme du revenu des ménages.

L'investissement public a enregistré une évolution globalement moyenne marquée par un net recul en cours de

²² Un changement de méthode de comptabilisation en cours de période ne permet pas de reconstituer précisément la série des impôts réellement recouvrés.

Comptes simplifiés des administrations publiques

	En millions d'euros et %								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	*Moy. 93/00
Recettes de production	218	298	286	343	350	353	394	413	+9,5
Impôts et cotisations sociales	1 136	1 248	1 386	1 418	1 525	1 572	1 633	1 708	+6,0
<i>Impôts produc. et import.</i>	417	446	486	521	589	630	630	673	+7,1
<i>Impôts revenu et patrimoine</i>	172	166	189	223	266	362	371	387	+12,3
<i>Impôts en capital</i>	3	4	4	7	3	6	4	5	+7,4
<i>Cotisations sociales</i>	544	632	707	638	667	574	628	643	+2,4
Autres recettes ²³	40	29	30	22	11	8	24	23	-7,4
Total Recettes	1 394	1 575	1 702	1 783	1 886	1 932	2 051	2 144	+6,3
Dépenses de fonctionnement	1 011	1 081	1 156	1 192	1 244	1 312	1 429	1 522	+6,0
<i>Rémunérations</i>	828	871	886	918	990	1 038	1 125	1 211	+5,6
<i>Biens et services</i>	179	204	266	270	249	269	288	296	+7,4
<i>Autres</i>	3	6	4	3	5	5	16	14	+22,7
Dépenses de transferts	1 210	1 356	1 365	1 413	1 418	1 439	1 547	1 659	+4,6
<i>Prestations sociales espèces</i>	666	709	763	813	824	839	883	904	+4,5
<i>Prestations sociales nature²⁴</i>	350	431	412	437	456	478	538	622	+8,6
<i>Subventions</i>	48	42	55	39	45	39	51	51	+0,9
<i>Autres (dont aides à l'invest.²⁵)</i>	146	175	136	124	94	84	76	82	-7,8
Investissement	199	200	208	215	263	237	209	267	+4,3
Autres dépenses ²⁶	60	54	59	53	55	50	51	53	-1,8
Total Dépenses	2 480	2 691	2 789	2 872	2 921	3 037	3 237	3 501	+5,0
Solde	-1 086	-1 117	-1 087	-1 089	-1 095	-1 105	-1 186	-1 357	+3,2

* La dernière colonne reprend la croissance annuelle moyenne de chaque ligne sur l'ensemble de la période.

Source : Comptes économiques, INSEE

période sur les années 1998 et 1999, caractérisées par la préparation de la Loi d'Orientation pour l'Outre-mer (LOOM).

La hausse des dépenses publiques ne s'est pas déroulée régulièrement sur la période. Jusqu'en 1998, elle s'est effectuée sensiblement plus lentement

que le rythme de croissance de l'économie (4,1 % de croissance entre 1993 et 1998 contre 4,8 % pour le PIB en valeur courante). En revanche, l'augmentation a été forte en 1999 (+6,6 %) et plus encore en 2000 (+8,1 %), notamment sous l'impulsion des dépenses salariales (+8,4 % en 1999 et +7,6 % en 2000). Ces hausses

23 Revenus de la propriété et autres transferts.

24 Remboursement de dépenses médicales (médicaments, dépenses hospitalières) et aides au logement.

25 Il s'agit d'un compte consolidé des administrations publiques, aussi ne figure dans cette rubrique que les aides à l'investissement transférées à des agents hors de la sphère publique. Les aides fournies par l'État aux communes par exemple ne figurent ni en dépenses (dans cette rubrique) ni en recettes mais sont consolidées comme les autres transferts entre entités de la sphère publique.

26 Essentiellement les intérêts payés ainsi que des opérations sur les actifs.

sont essentiellement dues aux collectivités locales et résultent de la conjonction de deux événements : la titularisation des contractuels des communes suite à un mouvement social prolongé et l'embauche de nombreux « emplois aidés » (emplois jeunes, CES, etc.) sur ces années.

Sur l'ensemble de la période, les recettes ont progressé plus vite encore que les dépenses, au rythme moyen de 6,3 % par an. Les impôts en particulier ont considérablement augmenté (+80 % sur l'ensemble de la période) du fait d'un effet général de revenu, tant pour les ménages que pour les sociétés, mais aussi des augmentations successives de la CSG (1995 et 1997) et de la TVA (2 points en 1995). En revanche les cotisations sociales ont progressé nettement moins vite que les salaires distribués par l'ensemble de l'économie, ralenties notamment par la loi Perben (1996) d'allègement des charges sur les bas salaires.

L'augmentation rapide en moyenne des impôts et cotisations sociales

(+6,2 %) a entraîné un relèvement du taux de prélèvement obligatoire sur la période qui est passé de 28,4 % en 1993 à 30,9 % en 2000, niveau toutefois éloigné de celui de l'ensemble de la France (45,0 % en 2000).

Au total, les recettes ont crû au rythme moyen de 6,3 % contre 5,0 % pour les dépenses, ce qui a permis une détérioration modérée du solde et une diminution de celui-ci en poids relatif dans l'économie²⁷. Une nouvelle fois, il convient de distinguer l'évolution des deux dernières années de l'ensemble de la période. Le solde dépenses moins recettes publiques est resté quasiment constant en valeur courante de 1993 à 1998 puis s'est significativement creusé sur 1999 et 2000.

Le taux de couverture des dépenses par les recettes s'est nettement amélioré entre 1993 et 1998 (une progression de plus de 7 points), avant de se retourner en 1999. Néanmoins, le poids du financement public net (solde dépenses moins recettes) dans l'économie est extrêmement élevé.

Solde des comptes publics

	<i>En %</i>							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Recettes/Dépenses	56,2	58,5	61,0	62,1	63,3	63,6	63,4	61,2
Solde/PIB	27,2	26,9	25,3	23,8	22,8	21,9	22,3	24,3

Source : Comptes économiques, INSEE

27 Ce solde ne tient pas compte des manques à gagner occasionnés en métropole par des opérations se déroulant en Guadeloupe au titre de la défiscalisation. Outre le problème conceptuel soulevé à intégrer ce manque à gagner avec des dépenses locales, on ne dispose pas de toute façon de l'information suffisante pour pouvoir affecter les coûts de la défiscalisation aux différents territoires concernés.

Ratios de dépenses et recettes publiques par habitant en 1999

	<i>En euros par habitant et %</i>		
	Valeur par habitant moyenne nationale	Valeur par habitant Guadeloupe	Part Guadeloupe dans la moyenne nationale
Salaires publics	3 070	2 660	87
Prestations sociales en espèces	4 100	2 090	51
FBCF publique	670	495	74
Impôt sur la production	3 580	1 490	42
Impôts revenu	2 740	880	32
Cotisations sociales	4 110	1 490	36

Sources : *Comptes économique, Comptes nationaux, INSEE*

Une comparaison avec la moyenne nationale permet de situer l'origine de ce déséquilibre.

Les ratios de dépense publique par habitant sont plus faibles que la moyenne nationale – un quart de moins pour l'investissement public, moitié moins pour les prestations sociales. Mais, la différence est encore plus marquée sur les recettes publiques qui sont en moyenne de deux à trois fois plus faibles en Guadeloupe que sur l'ensemble du pays, ce qui explique le déséquilibre constaté sur le solde.

Une part de cette faiblesse des recettes provient d'un effet de revenu, dû au faible niveau de vie relatif de la Guadeloupe. Il faut se garder à ce sujet d'interpréter le solde des comptes publics comme un pur déficit. Les comptes publics ne se fixent pas pour objectif l'équilibre au niveau régional, mais au contraire la redistribution des

régions les plus riches vers les plus pauvres.

Cependant l'effet de revenu n'explique pas la totalité du décalage observé sur les charges fiscales par habitant. La fiscalisation est globalement nettement moindre en Guadeloupe qu'elle l'est en moyenne sur la France. Cela est d'autant plus vrai que les mesures de défiscalisation de l'investissement en Guadeloupe ne sont que partiellement répercutées sur les impôts payés en Guadeloupe.

2.4. L'investissement

La Formation Brute de Capital Fixe²⁸ présente une évolution irrégulière marquée notamment par un net repli en 1999 (-6,6 %) compensé par une forte hausse dès l'année suivante (+12,1 %). Au total la progression annuelle moyenne de la FBCF sur l'ensemble de la période est de 4,2 %, un rythme peu différent de celui de l'ensemble de l'économie.

²⁸ *Les comptes économiques retiennent comme investissement, la formation brute de capital fixe qui est la partie matérielle de l'investissement (biens d'équipement, construction).*

Croissance de la FBCF en valeur courante

Source : Comptes économiques, INSEE

Il est difficile d'expliquer l'évolution atypique de l'année 1999, qui se retrouve sur l'investissement de la plupart des agents économiques (ménages, sociétés, administrations publiques).

La décélération à partir de 1998 puis la baisse en 1999 de l'investissement trouve sans doute une part d'explication dans la suppression de la double défiscalisation en 1998 (loi Paul) et d'autre part dans l'attentisme des acteurs économiques dans la période de préparation de la Loi d'Orientation pour l'Outre Mer.

D'autres facteurs ont cependant probablement joué. L'attentisme s'est en effet levé en 2000 avant l'adoption de la LOOM (13 décembre 2000). Par ailleurs l'investissement public, qui répond à d'autres logiques, a lui

même contribué au retournement de la FBCF en 1998 et surtout en 1999.

Si l'on décompose la FBCF par agent, on découvre des dynamiques différentes.

Le dynamisme de la FBCF des sociétés, en progression moyenne de 6,1 % sur la période, apparaît clairement sur ce graphique ci-après. Il contraste avec la tendance de l'investissement des ménages, inférieur en euro courant en 2000 à sa valeur de 1993.

L'investissement des administrations publiques est, comme vu ci-après, en progression irrégulière mais à un rythme moyen (4,3 %) voisin de celui de l'ensemble de l'économie.

Les institutions financières et les entreprises individuelles connaissent

FBCF par agent économique

Source : Comptes économiques, INSEE

des rythmes de progression de leur investissement très rapide (+13,2 % et +10,6 %²⁹ en moyenne annuelle). Au total, si l'on prend le secteur des entreprises au sens large (sociétés, entreprises individuelles et institutions financières), on observe une progression de l'investissement fortement dynamique au rythme moyen de 6,9 % par an.

L'évolution moyenne de l'investissement cache en fait un double phénomène : d'une part, une progression rapide de l'investissement des entreprises qui passe de 11,7 % du PIB en 1993 à 13,3 % en 2000 et, d'autre

part, un essoufflement de l'investissement, essentiellement immobilier, des ménages passant de 9,5 % à 6,4 % du PIB.

Le parc immobilier s'est considérablement amélioré, en qualité et en quantité, à la Guadeloupe durant les années 1990 : la comparaison des recensements 1990 et 1999 montre une augmentation d'un tiers de ce parc et une diminution du nombre de personnes par logement. Mais la vitesse de progression de ce parc, c'est-à-dire la production de logements neufs, a ralenti. Les attestations du Consuel en témoignent, elles portaient sur

²⁹ On peut s'étonner de la forte progression de l'investissement des entreprises individuelles, alors que leur valeur ajoutée, par exemple, n'a crû que de 2,6 % en moyenne. L'explication est sans doute à trouver dans la vitesse de création d'entreprise qui implique un fort renouvellement des entreprises individuelles, et donc une formation brute de capital importante. Il est en particulier probable que des entreprises individuelles de services et des professions libérales aient remplacé de manière importante des entreprises commerciales et agricoles au sein de l'ensemble des entreprises individuelles.

6 607 logements neufs en 1993 mais plus que sur 5 609 en 2000. Par ailleurs, le marché locatif s'est développé parallèlement à l'amélioration qualitative des logements. Ces éléments expliquent le ralentissement de l'investissement immobilier des ménages dans les années 1990, coexistant néanmoins avec une poursuite de l'amélioration des conditions de logement.

Indépendamment du rythme de progression, les acteurs économiques ont consacré des parts importantes de leurs ressources aux investissements. Le tableau suivant reprend différents ratios d'investissements moyens sur la période 1995-2000 en Guadeloupe et sur la France entière.

On constate que tous les acteurs guadeloupéens ont des comportements davantage tournés vers l'investissement que la moyenne française. Ce phénomène est observable de manière comparable sur toute la période. C'est le cas de l'administration, mais plus encore des ménages et surtout

des sociétés. La différence de 10 points entre le taux d'investissement des sociétés en Guadeloupe et en France est de ce point de vue tout à fait remarquable.

Le cas des ménages peut s'expliquer par une proportion plus forte d'entrepreneurs individuels, par une démographie plus rapide et par les mesures d'incitations existantes dans le domaine du logement.

Le taux d'investissement des sociétés, extrêmement élevé, doit être naturellement rapproché des politiques d'incitation à l'investissement, et notamment des mesures de défiscalisation. La forte propension à investir en Guadeloupe a lieu alors que le taux de marge et le taux d'épargne des entreprises sont à des niveaux proches en Guadeloupe et sur l'ensemble de la France. L'investissement des sociétés guadeloupéennes se fait donc largement sur des ressources externes : le taux d'autofinancement est, en conséquence, très bas de 58 % contre 93 % pour les sociétés françaises. Il y a

Ratios d'investissements pour la Guadeloupe et la France (moyenne 1995-2000)

	En %	
	Guadeloupe	France
Sociétés		
Taux d'investissement (FBCF/VA)	28,5	18,5
Taux d'auto-financement (FBCF/Épargne brute)	58,2	93,3
Ménages		
Taux d'investissement (FBCF/Revenu disponible)	12,7	8,6
Administrations publiques		
Investissement public/dépenses publiques	7,2	5,7
Investissement public/PIB	4,5	3,1

Source : Comptes économiques, INSEE

donc attraction d'épargne extérieure pour financer l'investissement guadeloupéen, notamment dans le cadre de la défiscalisation.

Le taux d'investissement global (FBCF/PIB) est significativement supérieur en Guadeloupe à sa valeur nationale (24,6 % pour la Guadeloupe en 2000 contre 20,1 % pour la France). On pourrait cependant attendre une différence encore plus grande au vu des comportements analysés ci-dessus. Le poids des sociétés, principal investisseur national, constitue en fait une variable déterminante du taux d'investissement. La valeur ajoutée des sociétés représente 52 % du PIB français et seulement 39 % du PIB guadeloupéen. En dépit de cet écart structurel important, la Guadeloupe investit davantage de sa richesse du fait de comportements fortement tournés vers l'investissement, en partie en réponse aux mesures incitatives existantes.

UNE ÉCONOMIE EN TRANSFORMATION

L'économie guadeloupéenne a connu (et probablement poursuivi) un profond et rapide mouvement de transformation structurelle. Celle-ci a pris la forme d'une tertiarisation, mais aussi d'une modernisation de l'économie : un secteur privé très dynamique, majoritairement de services, s'est développé au cours de la décennie gagnant du terrain sur un secteur « traditionnel » - petit commerce, bâtiment, agriculture - plutôt essoufflé. Cependant une partie de l'activité industrielle de l'Archipel fait également partie des secteurs en forte croissance.

La tertiarisation de l'économie a concerné tous les domaines : secteurs productifs, secteurs administrés, consommation des ménages, exportations. Du point de vue de l'emploi, la même tertiarisation et modernisation se constate également mais à un rythme moindre et le phénomène dominant est la croissance de l'emploi public. Une autre forte tendance de la décennie va donc vers la fonctionnarisation du travail (et non de l'économie).

Au tournant du 21^{ème} siècle, la Guadeloupe ne ressemble plus à l'image que beaucoup ont gardé en tête : l'agro-industrie est, de loin, devenue secondaire quant à sa contribution au PIB mais aussi aux exportations. Les services (marchands et administrés) représentent plus de 40 % de la consommation des ménages et près de 80 % des exportations. Le secteur marchand, largement tertiaire, est diversifié et tourné majoritairement vers le marché intérieur. La Guadeloupe, moins ouverte que la France entière, ne correspond en rien à l'image répandue d'une économie extravertie.

3.1. Évolutions par branches

Le graphique ci-dessous donne une image comparative de la structure du PIB guadeloupéen par rapport à l'ensemble de la France.

-trie et autres services - ont eu les croissances les plus importantes. À l'inverse le commerce et la construction (ainsi que l'agriculture) ont connu

Comparaison des structures de la valeur ajoutée Guadeloupe et France en 2000

Source : Comptes économiques, INSEE

Par rapport à l'ensemble national, le PIB guadeloupéen se distingue par la faiblesse de l'industrie mais aussi dans une moindre mesure des services marchands d'une part et par l'importance de l'administration, du commerce et de la construction d'autre part.

Globalement sur l'ensemble de la période, ces caractéristiques structurelles ont eu tendance à s'atténuer.

Les secteurs moins représentés dans l'économie guadeloupéenne – indus-

une croissance moindre et ont donc vu reculer leur part dans l'économie. Les écarts de croissance sont suffisamment importants pour que la structure de l'économie se soit sensiblement modifiée.

Les secteurs administrés font exception à cette redistribution de l'économie en occupant une place importante et stable.

Les indicateurs figurant dans le tableau suivant, portant sur les 26 branches de la comptabilité régionale,

Croissance de la valeur ajoutée sectorielle entre 1993 et 2000

Source : Comptes économiques, INSEE

permettent une appréhension plus fine du processus de croissance différentielle à l'œuvre dans l'archipel.

La première colonne de ce tableau indique la part de chaque branche dans le total de la valeur ajoutée régionale en 2000. La seconde est le différentiel entre ce poids relatif en 2000 et 1993, soit le gain ou la perte d'importance du poids de chaque branche dans l'économie régionale entre ces deux dates. Les branches sont classées dans ce tableau par ordre croissant de ce différentiel de poids. Enfin, la troisième colonne contient la croissance annuelle moyenne entre 1993 et 2000 de la valeur ajoutée en valeur courante.

La première branche de l'économie guadeloupéenne (1/5 de l'ensemble de l'économie) est de loin « Éducation, santé, action sociale », do-

minée par le secteur public mais incluant une partie privée importante et croissante. La part de la valeur ajoutée d'origine privée à l'intérieur de cette branche est passée de 12 % en 1993 à 19 % en 2000. Viennent ensuite, le commerce, les activités immobilières, l'administration et la construction.

En évolution, ce tableau traduit une évolution structurelle importante. Les années 1990 ont vu le développement accéléré d'un certain type de services modernes, relativement nouveaux dans l'économie de l'Archipel. Le développement extrêmement rapide des services aux entreprises (+16,7 % par an en moyenne sur 7 ans) en est le meilleur exemple, mais c'est aussi le cas des services aux particuliers (+11,0 % par an) et des services privés d'éducation et de santé (+13 %, ce chiffre ne figure pas dans le tableau suivant).

Évolution des valeurs ajoutées par branche entre 1993 et 2000

	Poids dans l'économie en 2000 (valeur ajoutée)	Différence de poids entre 1993 et 2000	En % Taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée
Commerce	11,7	-3,7	+0,7
Activités immobilières	10,8	-1,1	+3,3
Construction	9,0	-0,8	+3,5
Hôtels restaurants	5,1	-0,7	+2,8
Commerce et réparation automobile	2,7	-0,5	+2,1
Transports	4,1	-0,4	+3,4
Autres industries agro-alimentaires	1,0	-0,3	+0,6
Pêche chasse	0,7	-0,3	-0,5
Canne à sucre	0,6	-0,1	+1,6
Eau et électricité	1,2	-0,1	+3,4
Banane	0,9	-0,1	+3,0
Autre agriculture	2,1	-0,1	+4,2
Viandes et lait	0,2	-0,1	+1,2
Activités financières	4,3	-0,1	+4,6
Production de combustibles	0,1	0,0	+1,4
Sylviculture	0,0	0,0	-5,2
Postes et télécommunications	2,9	+0,1	+5,4
Industrie de biens de consommation	1,1	+0,1	+6,7
Industrie de biens d'équipement	0,8	+0,1	+7,6
Autres industries, biens intermédiaires	1,1	+0,2	+7,2
Industrie des produits minéraux	0,9	+0,2	+7,8
Sucre, rhum et autres alcools	0,4	+0,2	+15,5
Autres services aux particuliers	1,9	+0,6	+11,0
Administration	11,2	+0,7	+5,8
Éducation, santé, action sociale	21,4	+1,5	+5,9
Autres services aux entreprises	7,8	+4,1	+16,7
Total	100,0	0,0	+4,8

Source : Comptes économiques, INSEE

À côté de cela, l'administration publique a consolidé une place déjà prédominante, principalement du fait des administrations locales et des services sociaux. Enfin, l'industrie a également renforcé son poids dans l'économie, poids beaucoup plus modeste toutefois. Toutes les branches industrielles

ont connu une croissance annuelle moyenne de 6 % à 8 %³⁰ en valeur courante.

De façon un peu inattendue, l'essor d'un certain type de services modernes dans l'économie guadeloupéenne s'est fait essentiellement au détriment

³⁰ À l'exception de la branche sucre et rhum dont la croissance beaucoup plus rapide s'explique en fait essentiellement par des prix très volatils.

(en termes de poids relatifs et non de relation de cause à effet) d'autres services : essentiellement le commerce, mais également les activités immobilières, les hôtels restaurants et les transports. Le BTP a également vu son poids reculer dans l'économie. Enfin, l'agriculture, faiblement contributrice en termes de valeur ajoutée, a également poursuivi un lent déclin au cours de la décennie.

En synthèse de ces évolutions c'est bien une image « traditionnelle » de l'économie guadeloupéenne, dominée par le commerce, l'automobile, le BTP, le transport et l'agriculture qui s'affaiblit alors qu'une « nouvelle économie » apparaît autour de services marchands en pleine expansion et d'une industrie dynamique. Seule l'administration publique qui conforte sa place prééminente échappe à ce « renouvellement sectoriel ».

Certains signes montrent qu'il y a bien, au sortir de la décennie 1990, une économie guadeloupéenne différente de son image traditionnelle. En 2000, la branche « autres services aux entreprises », - composée des services opérationnels (sécurité, entretien, location) et de l'assistance conseil (information, informatique, études) -, pèse à elle seule 7,8 % de la valeur ajoutée produite soit plus que l'ensemble des branches traditionnellement associées à l'économie de l'Archipel (Hôtels-restaurants, banane, canne à sucre et rhum), qui cumulées contribuent à 7 % de la même valeur ajoutée. Le poids des ac-

tivités financières (4,3 %) est presque identique à celui de tout le secteur primaire réuni (4,5 %).

Les causes de ces transformations sont de plusieurs ordres. La baisse relative de l'importance d'une branche peut être due à un ralentissement d'activité mais aussi à une moindre évolution des prix, consécutive le plus souvent à un resserrement des marges. L'absence de données en volume dans les comptes économiques ne permet pas de distinguer ces différents effets et réduit l'analyse à la formulation d'hypothèses. Conformément à la décélération constatée de la demande logement, le tassement des BTP et des services immobiliers provient ainsi, vraisemblablement, d'un ralentissement de la production et de l'acquisition de logement.

En revanche, le cas du commerce est typique d'une probable réduction des marges. Un des phénomènes majeurs de la décennie 1990 a été l'essor de la grande distribution en partie au détriment des petits commerces (la superficie commerciale de la grande distribution a augmenté de plus de 70 % entre 1991 et 2000). L'activité commerciale a donc connu un développement important, peut être au détriment de la proximité. Une concurrence accrue s'est accompagnée d'une diminution des marges au profit du consommateur, ce qui explique la diminution de la part du revenu prélevée par le commerce.

Le même phénomène de modération des prix, et de tension sur les marges,

a sans doute été à l'œuvre dans d'autres branches en recul relatif sur la décennie : hôtels-restaurants, eau-électricité.

Les branches en progression semblent pour leur part avoir tiré profit de changements importants dans la structure de consommation des ménages (cf ci-dessous) et des entreprises. Sur ce dernier point le développement de la

sous-traitance apparaît comme une tendance importante de la période examinée. Il a concerné des activités anciennement internalisées au sein des entreprises (entretien, sécurité) ainsi que de nouveaux besoins hautement spécifiques des entreprises (informatique, conseil). De manière moindre, des remontées de filières ont également eu lieu. Par exemple, l'industrie locale a su mieux répondre

Évolution de l'emploi par branche entre 1990 et 2000

	Part dans l'emploi salarié total en 2000	Différ. de poids entre 1990 et 2000	Rythme annuel moyen de croissance de l'emploi 1990/2000	En % Nombre d'emplois créés entre 1990 et 2000
Construction	5,3	-3,1	-2,4	-1 603
Services personnels et domestiques	4,1	-1,7	-1,4	-651
Activités immobilières	0,7	-1,0	-7,0	-773
Agriculture, sylviculture, pêche	2,6	-0,6	+0,1	+35
Commerce de détail et réparations	8,3	-0,6	+1,6	+1 321
Industries agricoles et alimentaires	2,4	-0,5	+0,3	+78
Industrie des biens intermédiaires	1,3	-0,4	-0,7	-99
Commerce et réparation automobile	2,7	-0,4	+0,8	+239
Transports	3,7	-0,3	+1,5	+566
Activités financières	2,3	-0,3	+1,2	+285
Postes et télécommunications	2,3	-0,1	+1,6	+375
Industrie des biens de consommation	1,2	-0,1	+1,4	+180
Eau, gaz, électricité	1,2	-0,1	+1,8	+214
Activités associatives	2,1	0,0	+2,3	+455
Industrie des biens d'équipement mécaniques	0,9	+0,1	+3,2	+285
Hôtels et restaurants	6,4	+0,4	+2,9	+1 778
Commerce de gros intermédiaires	3,6	+0,5	+3,9	+1 248
Conseils et assistance	2,2	+0,6	+5,6	+1 015
Activités récréatives, culturelles et sportives	1,8	+0,7	+7,5	+1 053
Éducation, santé	22,6	+1,4	+2,9	+6 148
Services opérationnels et recherche développ.	5,0	+2,5	+9,7	+3 299
Administration publique	17,4	+3,0	+4,2	+6 459
Total emploi salarié	100,0	0,0	+2,2	+21 907

La nomenclature utilisée est basée sur la nomenclature économique de synthèse, légèrement différente de celle utilisée dans la production des comptes.

Source : estimations d'emploi, INSEE

aux besoins de la branche construction, à l'image de l'activité de menuiserie métallique par exemple. Développement de la sous-traitance et, secondairement, remontées de filières sont à l'origine de l'allongement des circuits économiques constaté dans la première partie à partir de la croissance rapide des consommations intermédiaires.

La même transformation de la structure productive se constate sur l'emploi, observée sur une période un peu plus longue (1990/2000) et avec une nomenclature de branches différente.

On constate sur ce tableau de manière frappante que les plus fortes créations d'emploi salarié ont eu lieu dans les branches administrées. 12 600 emplois ont été créés dans les branches administration, éducation et santé (soit 58 % des créations d'emploi). 40 % des emplois salariés sont dans le secteur administré.

À côté de ce processus de « fonctionnarisation » de l'emploi, le phénomène observé ci-dessus, de transformation de l'économie, se remarque à nouveau. La branche « services opérationnels et recherche développement » a contribué à la création de 3 300 emplois sur la période. Les services caractéristiques d'une économie moderne (services opérationnels, conseil, recherche développement, activités récréatives) ainsi que quelques branches industrielles (biens d'équipement, biens de consommation) apparaissent comme

les secteurs où la création d'emploi a été le plus rapide.

À l'opposé près de 2 400 emplois salariés ont été perdus dans les activités immobilières et de construction. On doit voir ici, en plus du ralentissement déjà commenté, un effet supplémentaire de période. Le début de la décennie 1990 était en effet la période post cyclone Hugo où les travaux de reconstruction étaient importants. Les branches « traditionnelles » - services personnels et domestiques, agriculture, sylviculture et pêche, commerce de détail, etc. - perdent significativement du poids dans l'ensemble de l'économie.

Quelques branches montrent des profils d'évolution différents sur l'emploi et sur la valeur ajoutée et méritent des commentaires particuliers. Les hôtels-restaurants ont été fortement créateurs d'emplois en dépit d'un poids dans l'économie plutôt déclinant. Cela est dû partiellement à la différence des périodes considérées (1990-2000 pour l'emploi et 1993-2000 pour la valeur ajoutée), le début de la décennie ayant été très favorable pour les perspectives touristiques, mais vient également confirmer l'hypothèse d'une branche où l'activité a progressé, mais sur des marges de plus en plus réduites. À l'inverse, les activités financières ont eu une activité en forte hausse sans pour autant créer beaucoup d'emplois, et ont donc sans doute connu des gains de productivité notables.

Comme mentionné ci-dessus, une des sources de la transformation et de la modernisation de l'économie est sans doute à chercher dans les mutations de la consommation des ménages. Là encore, la décennie 1990 semble avoir connu des transformations structurelles significatives.

La consommation des ménages détaillée ici par produits intègre la consommation des résidents et des non-résidents (touristes).

Se dessine à nouveau très nettement le mouvement de tertiarisation de l'économie, cette fois-ci du côté de la demande. Au total, la part des services (hors commerce et administration) dans la consommation des ménages progresse de 5,5 % entre 1993 et 2000, passant de 37,3 % à 42,8 %. Les taux de croissance annuelle de la consommation des ménages sont extrêmement rapides pour certains services : +18,8 % par an pour la branche éducation-santé, 16,2 %

Évolution de la consommation des ménages par type de produit entre 1993 et 2000

	Poids dans la conso. des ménages 2000	Différence de poids entre 1993 et 2000	<i>En %</i> Taux de croissance annuel moyen
Industrie des biens de consommation	17,2	-3,0	+2,6
Combustibles et carburants	5,3	-1,7	+1,1
Autres produits agricoles	3,9	-1,3	+0,8
Commerce et réparation de l'automobile	1,8	-1,1	-1,9
Viandes et lait	4,8	-0,9	+2,5
Commerce	2,9	-0,4	+3,1
Pêche, chasse	1,7	-0,4	+2,0
Autres produits agro-alimentaires	9,9	-0,3	+4,6
Postes et télécommunications	2,0	-0,2	+3,5
Produits minéraux	0,2	-0,1	+0,1
Autres biens intermédiaires	3,2	0,0	+4,9
Produits des activités financières	1,3	0,0	+4,9
Produits de la sylviculture	0,0	0,0	-4,6
Services administratifs	1,0	+0,1	+6,2
Banane	0,3	+0,1	+10,5
Eau, électricité	3,4	+0,1	+5,5
Sucre, rhum et autres alcools	1,1	+0,2	+7,8
Activités immobilières	3,2	+0,2	+6,1
Construction	0,6	+0,3	+16,9
Hôtels et restaurants	14,4	+0,8	+5,9
Éducation, santé, action sociale	2,0	+1,1	+18,8
Transports	6,2	+1,4	+8,9
Industrie de biens d'équipement	5,6	+1,5	+9,9
Autres services aux particuliers	4,4	+1,7	+12,7
Autres services aux entreprises	3,7	+1,9	+16,2
Total	100,0	0,0	+4,3

Source : Comptes économiques, INSEE

pour les services aux entreprises³¹, 12,7 % pour les services aux particuliers. Comme en métropole, mais de manière plus rapide du fait sans doute d'un phénomène de rattrapage, les consommations liées aux loisirs, à l'information, à l'éducation et aux soins se sont développées. La part importante due à la consommation des touristes joue naturellement un rôle important dans certaines de ces évolutions.

Une autre progression importante a eu lieu en direction des biens durables - construction et bien d'équipement. L'équipement rapide des ménages en produits multimédia (téléphonie mobile, informatique domestique), à partir du milieu des années 1990, explique une part de cette évolution.

En revanche les biens de consommation courante, les biens alimentaires et les biens énergétiques connaissent une érosion tout à fait remarquable. Ainsi les produits industriels de consommation, dont la part diminue de trois points dans la consommation des ménages, ont connu un rythme moyen d'augmentation de la consommation de 2,6 % sur 6 ans, alors que le revenu des ménages augmentait de 4,3 % par an.

Une telle évolution est sans doute la conséquence de plusieurs phénomènes. En premier lieu, le développement du tourisme qui pèse dans la dépense de consommation locale, no-

tamment en faveur des services (transports et hôtels restaurants en particulier). En second lieu, on peut invoquer un double effet de revenu et de prix. L'accroissement des revenus des ménages a suscité une demande croissante des ménages pour les services : transports, éducation santé, services aux entreprises, services aux particuliers, immobiliers, services financiers. En même temps, le prix des services croissait plus vite que celui des biens en particulier des biens de consommation courante (le plus souvent importés), des biens alimentaires et les biens énergétiques.

Une conséquence mécanique de la tertiarisation de la consommation des ménages au détriment des produits industriels, des biens alimentaires et des biens énergétiques est de réduire la part des produits importés dans la dépense des ménages, des services locaux venant se substituer aux achats ayant le plus fort contenu en importation.

La structure par produits de la consommation des ménages est en général un paramètre économique relativement stable. Les mouvements constatés durant les années 1990 confirment l'impression d'une décennie de transformation structurelle importante.

31 Dont certains s'adressent également aux ménages (location de véhicules, services informatiques, gardiennage, etc.).

3.2. Commerce extérieur

Le commerce extérieur guadeloupéen témoigne également, de manière atténuée, des changements économiques survenus durant la décennie 1990.

Le constat le plus frappant à la lecture de ce tableau est la faiblesse relative des échanges extérieurs de l'Archipel. C'est bien entendu en premier lieu le cas des exportations qui, dépenses des touristes incluses³², se situent à moins de 10 % du PIB régional, ce qui constitue une proportion extrêmement faible pour une petite économie.

Mais, le niveau des importations apparaît lui-même peu élevé du moins dans une approche comparative³³. Un taux d'importation autour d'un tiers du PIB paraît anormalement faible

pour une petite économie telle que la Guadeloupe, comme le montre la comparaison ci-dessous effectuée pour l'année 1999 avec les Iles de la Caraïbe pour lesquelles on dispose de l'information

Vu le niveau de vie plus élevé, on devrait s'attendre, toutes choses égales par ailleurs, à une proportion des importations plus forte pour la Guadeloupe que pour les autres économies de la Caraïbe. Au contraire, seul Haïti présente un taux d'importation plus faible que la Guadeloupe. Les autres pays considérés se situent tous nettement au-dessus en termes d'ouverture aux importations, fréquemment au-dessus des 50 %.

Le recours limité aux importations et la faiblesse des exportations confèrent à la Guadeloupe un taux d'ouverture

Commerce extérieur de la Guadeloupe

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Moy. 93/00
Exportations	332	379	381	411	480	462	496	538	+7,1
<i>En part de PIB</i>	<i>8,3</i>	<i>9,1</i>	<i>8,9</i>	<i>9,0</i>	<i>10,0</i>	<i>9,2</i>	<i>9,3</i>	<i>9,6</i>	
Importations	1 458	1 516	1 605	1 762	1 769	1 847	1 724	2 010	+4,7
<i>En part de PIB</i>	<i>36,5</i>	<i>36,5</i>	<i>37,4</i>	<i>38,5</i>	<i>36,8</i>	<i>36,7</i>	<i>32,4</i>	<i>35,9</i>	
Solde commercial (imports-exports)	-1 125	-1 137	-1 223	-1 350	-1 288	-1 385	-1 228	-1 472	
Taux de couverture (imports/exports)	22,8	25,0	23,7	23,4	27,2	25,0	28,8	26,8	

Source : Comptes économiques, INSEE

32 Il faut cependant noter que les dépenses touristiques retenues dans les comptes économiques sous-estiment la réalité. En effet, issues d'une enquête aux frontières menée en 1998 à l'aéroport de Pointe-à-Pitre, elles n'incluent pas les dépenses des touristes des Iles du Nord, et notamment de Saint-Martin, qui ne transitent pas par Pointe-à-Pitre.

33 Il est vrai que le niveau des importations est également sous-estimé par la comptabilité régionale. L'absence d'une balance des paiements fait que les dépenses effectuées par des résidents en métropole ne sont pas connues et donc non comptabilisées. Les importations de services sont sans doute sous-estimées pour la même raison.

Comparaison du taux d'importations dans le PIB pour quelques pays de la Caraïbe en 1999

Sources : Comptes économiques, INSEE, Banque Mondiale du Développement

exceptionnellement bas pour une petite économie. En 2000, le taux d'ouverture de l'économie (exports plus imports sur PIB) se situait à 45,5 %, nettement inférieur à celui de la France entière (55,8 %). Cette caractéristique est partagée de manière relativement équivalente par les autres DOM.

De ce point de vue, l'économie guadeloupéenne apparaît comme une économie nettement auto-centrée, compte tenu de sa taille, très peu tournée vers l'exportation et dotée d'un système productif diversifié pour la satisfaction de son marché intérieur.

Le bas niveau d'exportation a pour conséquence un commerce extérieur largement déficitaire, et donc un taux de couverture extérieure faible (autour de 25 %). On notera cependant que ce taux de couverture s'est sensiblement amélioré sur la période (+4 points). Le rythme de croissance des exportations a en effet été élevé : 7,1 % par an en moyenne. Dans le même temps, les importations ont connu une croissance moyenne au rythme d'ensemble de l'économie (+4,7 %).

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des exportations.

La transformation progressive des exportations apparaît de manière éclatante sur ce tableau. Tous les produits agricoles et agro-industriels sont en recul, et à l'inverse tous les autres produits, produits industriels et services, sont en progression en termes de poids relatifs³⁴. Les exportations de ces derniers produits, partant souvent de niveaux assez bas, ont tous connu des croissances annuelles très fortes, supérieures à 10 % par an. Les exportations de services de transport sont passées de 17 millions d'euros en 1993 à 76 millions d'euros en 2000.

La dépense des touristes, en forte augmentation jusqu'en 1997, représente plus de 60 % de l'ensemble des exportations. Les exportations en 2000 sont constituées à près de 80 % de ser-

vices. À l'inverse, un produit emblématique comme la banane y pèse moins de 4 %.

CHÔMAGE, INFLATION, COMPÉTITIVITÉ : QUELQUES QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

Le tableau offert par les analyses précédentes, essentiellement basées sur les comptes économiques, amène à se poser quelques questions de nature paradoxale quand on les rapproche d'autres faits économiques, dont témoignent d'autres sources : salaires, inflation, chômage. Trois questions peuvent en particulier être soulevées : Comment la forte hausse des salaires n'a-t-elle pas provoqué d'inflation ? Pourquoi le chômage est-il si présent dans une économie en croissance rapide ? D'où vient la dynamique économique dans une économie fortement contrainte par des coûts de production élevés ?

Toutes ces questions mériteraient des développements propres et la construction d'informations spécifiques – bilan détaillé de l'emploi, prix à la production, partage volume prix des salaires, etc. -, on proposera cependant des hypothèses qui permettent la mise en cohérence de l'ensemble des informations disponibles.

4.1. La pression salariale n'a pas d'effet visible sur l'inflation

La décennie 1990 a été pour les départements d'outre-mer celle du rattrapage des minima salariaux métropolitains. Il en a résulté un fort rythme d'augmentation du SMIC, et plus généralement des salaires nominaux.

4,5 % par an. Ce rythme rapide est naturellement un élément essentiel de la forte dynamique salariale et de la part croissante des revenus distribués sous cette forme.

Comme vu ci-dessus, la masse salariale a progressé sur la même période de 6,1 % par an. On a donc une vue approximative cohérente de l'évolu-

Croissance du SMIC (en fin d'année) en Guadeloupe et en métropole

Sources : IEDOM, INSEE

La croissance du SMIC guadeloupéen a été très rapide, notamment en 1995 et 1996, année où l'alignement avec le niveau métropolitain a été effectif.

Si l'on prend comme période de référence la période 1993-2000 sur laquelle on dispose des comptes économiques, le SMIC métropolitain a crû en moyenne sur ces 6 ans au rythme de 2,7 % par an, alors que le SMIC guadeloupéen augmentait de

tion des salaires avec une croissance de l'emploi de 2,2 % et une augmentation nominale des salaires d'environ 4 % en rythme annuel (légèrement inférieure à l'augmentation du SMIC du fait d'un resserrement global des salaires) en y incluant l'effet des avancements.

On pourrait cependant s'attendre à ce que cette forte dynamique des salaires se traduise sur les prix et concoure à

Évolution de la croissance des prix à la consommation

Source : Indice des prix, INSEE

un renchérissement de la vie et une perte de compétitivité des produits locaux. Or l'inflation guadeloupéenne ne se distingue en rien en moyenne de celle constatée en métropole.

Les années 1990 ont été manifestement une période de décélération de l'inflation en Guadeloupe, plus encore qu'en Métropole. La moyenne de la croissance des prix en rythme annuel sur la décennie a été de 1,7 %, identique en Métropole et en Guadeloupe.

Comment l'augmentation des charges salariales n'a-t-elle pas rejailli sur les prix, tout au moins les prix à la consommation ? Trois éléments peuvent être apportés en réponse à cet apparent paradoxe.

Le premier tient dans le rôle modérateur de l'inflation importée. L'indice

des prix français à l'exportation a décroché sur l'ensemble de la décennie 1990. Les biens industriels exportés par la France ont un prix en 2000 globalement identique à celui de 1990, le prix des produits agricoles exportés a considérablement baissé. Les entreprises et les consommateurs guadeloupéens ont donc profité de la compétition internationale qui a contribué à maintenir globalement stable le prix des produits en provenance de la métropole.

La compression des marges des entreprises constitue un second élément de réponse. Le taux de marge global a reculé de 4 points sur la période (le ratio EBE plus revenus mixtes/VA passant de 48,1 % à 44,1 % entre 1993 et 2000 pour l'ensemble des entreprises). Sur certaines branches, comme le commerce, caractérisé par l'essor de la grande distribution, ce recul est

très significatif : de 42 % en 1996³⁵ à 31 % en 2000). L'examen des comptes des sociétés, effectué précédemment, a cependant montré que, dans le contexte de croissance de la décennie, cette réduction de marge a pu s'opérer sans nuire ni à la progression de l'EBE des sociétés en valeur (+4,3 % en moyenne annuelle sur 1993-2000) ni à leur investissement (+6,1 %).

Le troisième élément de réponse est la progression de la productivité déjà mentionnée qui a permis, par une croissance de l'emploi bien moindre que celle de l'économie, de limiter la hausse de la part salariale des revenus distribués.

Ces deux derniers phénomènes, réduction de marge et progrès de productivité, ont joué de deux manières. D'une part, on a assisté à des gains d'efficacité au sein d'activités existantes. Ainsi les activités financières sont parvenues, sans transformation profonde du secteur, à diminuer le ratio salaires sur valeur ajoutée en dépit des augmentations salariales générales, grâce à des progrès de productivité très significatifs. D'autre part, la transformation structurelle de l'économie a globalement résulté dans le déclin d'activités à faible productivité et fortes marges, dominées par des entreprises individuelles, et l'essor parallèle d'activités à plus forte productivité et plus faible marge. Cette substitution s'est effectuée parfois à l'intérieur des branches (commerce)

mais plus généralement de manière globale sur l'ensemble de l'économie (montée des services au détriment de l'agriculture et du BTP).

L'absence de partage volume prix des comptes économiques ne permet pas de pondérer ces différentes causes (inflation importée, réduction de marges, progrès de productivité) de modération des prix. Mais, la faiblesse de l'inflation semble montrer que l'économie guadeloupéenne a fonctionné de manière efficace comme une économie de marché concurrentielle. On pouvait en effet redouter que les acteurs économiques de l'Archipel, peu nombreux et peu soumis à des contraintes de compétitivité externe, répercutent mécaniquement les augmentations subies de leurs charges, selon le mécanisme de l'inflation par les coûts. Il n'en a rien été : l'augmentation des coûts a été absorbée par des mécanismes de marché, cela toutefois en partie au détriment de l'emploi.

4.2. Pourquoi un chômage si important dans une économie dynamique ?

Dans sa publication « La France et les régions », l'INSEE publie un tableau sur l'évolution de l'emploi entre 1996 et 2001, la Guadeloupe avec une croissance moyenne de 2,8 % par an est classée deuxième région de France, derrière la Réunion (3,1 %),

35 Les comptes économiques ne détaillent les taux de marges par branches que depuis 1996.

mais loin devant toutes les régions métropolitaines : les Pays de la Loire est la première région métropolitaine avec une croissance de 2,3 %. Deux pages plus loin, la Guadeloupe est encore classée seconde région de France, toujours derrière la Réunion, pour le niveau de son chômage, loin encore devant toutes les autres régions métropolitaines rangées en 1996 derrière le Languedoc Roussillon avec un taux de 17,1 %, plus de 10 points inférieur à celui de la Guadeloupe à la même date.

L'importance du chômage est la plus préoccupante des caractéristiques de l'économie guadeloupéenne. Selon les recensements de la population le taux de chômage a progressé sur une très longue période depuis les années 1960. Il était de 31,0 % au recensement de 1990 et de 34,2 % au recensement de 1999.

Toutefois, une nouvelle mesure du chômage³⁶ nous permet d'observer une baisse de ce dernier à partir de la mi-1998, de l'ordre de 1 à 2 points en 1999 et en 2000 (28,5 % de chômage au sens du BIT au premier trimestre de 2000). Le dynamisme de l'économie a donc eu un effet positif, même s'il est limité, sur l'évolution du chômage. Il

reste toutefois très élevé, trois fois plus qu'en métropole.

La co-existence sur les années 1990 (mais aussi sur les périodes précédentes) d'une dynamique économique rapide et d'un chômage très élevé et croissant est a priori de nature paradoxale.

Le niveau du chômage est très certainement gonflé par le volume important de l'emploi non déclaré. L'INSEE estime que 13 % environ des emplois ne sont pas déclarés à la Guadeloupe³⁷ (dont près de 20 % des emplois privés). Mais, ce facteur ne joue pas forcément sur l'évolution du chômage.

La Guadeloupe semble avoir cumulé dans les années 1980 et 1990³⁸ trois phénomènes démographiques qui se sont mutuellement renforcés pour aboutir à une croissance rapide de la population active.

Le premier de ces phénomènes est l'accroissement démographique. Très rapide dans les années 1980 (+2,1 % par an), celui-ci s'est considérablement ralenti dans les années 1990 (+1,0 %), du fait d'une baisse de la natalité mais aussi d'un retournement

36 *L'INSEE calcule depuis peu un taux de chômage trimestriel au sens du BIT, qui est disponible depuis 1996. La mesure du chômage est différente de celle du recensement de la population. Elle répond aux normes internationales.*

37 *« 10 % des emplois ne sont pas déclarés aux Antilles-Guyane ». Antiane-Éco n°56. Juin 2003. Ces emplois non déclarés ne sont pas en totalité à défalquer du chômage car une partie des employés concernés se déclarent chômeur mais une autre partie se déclare inactif.*

38 *Et même antérieurement dans les années 1960 et 1970 : voir « 50 ans de mutations du marché du travail », Antiane-Éco n°56, Juin 2003.*

des flux migratoires³⁹. Cependant, les structures par âge font que l'on est toujours dans un rythme de croissance de la population en âge de travailler (20-59 ans) relativement rapide (+1,4 % par an).

Le second phénomène est le passage d'une économie duale, avec un secteur traditionnel important, à une économie dominée par le rapport salarial. L'enregistrement et, le cas échéant, l'indemnisation du chômage ont servi de révélateur et d'accélérateur à ce passage des Guadeloupéens en quelques décennies de l'économie non enregistrée vers l'économie formelle, même si c'est en tant que demandeur d'emploi. Il en a résulté une croissance rapide du taux d'activité traduisant en partie la « formalisation » progressive du travail.

Cette transition semble cependant s'être plus ou moins achevée dans les années 1980⁴⁰. Ainsi, la croissance de la population active a été de 4,2 % en rythme annuel dans les années 1980, ce que ne peut expliquer le phénomène démographique à lui seul. Le phénomène inverse, de découragement envers le marché formel de l'emploi, semble même avoir gagné du terrain dans les années 1990 comme le montre la diminution du taux d'activité des hommes (de 87,0 % en 1990 à 85,3 % en 1999 pour les hommes de 40 à 59 ans).

Enfin, le troisième phénomène est l'entrée en nombre des femmes sur le marché du travail qui a eu lieu dans les années 1970, 1980 et 1990. Ce mouvement semble lui aussi désormais achevé puisqu'en 1999 les femmes représentent 49,1 % de la population active et 52,0 % des emplois salariés (contre 47 % sur l'ensemble de la France). Dans les années 1990, la population active a augmenté de 3 500 hommes et de 15 500 femmes, et le taux d'activité féminin en Guadeloupe a dépassé celui de la métropole (75,9 % pour les femmes âgées de 20 à 59 ans en Guadeloupe en 1999 contre 74,4 % en France métropolitaine).

Ces trois phénomènes cumulés ont contribué à une croissance de la population active très importante dans les années 1980 (4,2 % par an), qui a fait exploser le chômage, et encore soutenue dans les années 1990 (1,2 %) à un niveau toutefois plus proche de celui de la création d'emploi, ce qui a permis de presque stabiliser le chômage.

De plus, la croissance du secteur privé dans les années 1990 a été peu consommatrice d'emploi. Elle s'est appuyée en partie sur des gains de productivité dont le produit a été absorbé par des hausses salariales. En revanche, la création d'emploi public a été très forte, permettant l'atténuation

39 *Le bilan des flux migratoires était nettement positif dans les années 1980 (+ 0,8 % par an), il est devenu négatif dans les années 1990 (-0,2 %).*

40 *Bien entendu l'économie informelle reste très importante mais elle concerne majoritairement des personnes également enregistrées dans l'économie formelle.*

Population selon la catégorie socio-professionnelle

	1990	1999	1990/1999
Agriculteurs	5 916	4 879	-17,2 %
Artisans, commerçants	16 742	17 532	+4,7 %
Cadres, professions intellectuelles	7 935	9 721	+22,5 %
Professions intermédiaires	17 948	29 104	+62,1 %
Employés	55 773	68 327	+22,5 %
Ouvriers	43 583	41 285	-5,2 %
Retraités	36 278	45 991	+26,7 %

Source : recensements, INSEE

du chômage, au prix cependant d'une hypothèque sur les marges de manœuvre futures de bon nombre d'institutions, en particulier de collectivités locales.

Comme vu ci-dessus, la transformation de l'économie guadeloupéenne a engendré destruction, - dans l'agriculture, le BTP, le petit commerce - et création d'emploi - dans les services marchands et les collectivités locales. Outre le bilan global d'une lente progression quantitative de l'emploi, les emplois créés ne se sont pas adressés aux mêmes populations que les emplois perdus. Ces derniers ont davantage concerné les hommes (le nombre d'hommes ayant un emploi a diminué de 2 % sur la décennie) alors que les emplois créés concernaient davantage les femmes (dans le même temps le nombre de femmes ayant un emploi a progressé de 18,5 %). Les emplois créés ont surtout été des emplois de bureau, alors que les emplois détruits ont été en priorité ceux d'agriculteurs ou d'ouvriers de l'agro-industrie. Il y

avait exactement deux fois plus de cadres à la Guadeloupe en 1999 que d'agriculteurs.

Ce processus de destruction/création d'emploi a naturellement participé au maintien d'un chômage élevé en ajoutant une contrainte qualitative au bilan quantitatif déjà peu favorable de l'emploi.

Il est cependant permis d'être plus optimiste pour les décennies à venir en constatant que les phénomènes démographiques qui ont été à la source du chômage de long terme sont arrivés à leur achèvement. Le rythme de croissance de la population active devrait durablement ralentir. On peut donc être enclin à l'espoir de voir une liaison plus directe dans l'avenir entre croissance de l'activité et recul du chômage. Les évolutions positives, en termes de chômage, mesurées depuis 1999 pourraient être le signe des conséquences de ce virage démographique.

4.3. Où sont les moteurs de croissance d'une économie peu compétitive ?

L'économie guadeloupéenne est peu compétitive au niveau international, comme le montre son très faible niveau d'exportation. Les hauts revenus salariaux contribuent à un coût élevé du travail. Gonflés par les sur-rémunérations des fonctionnaires, les salaires des professions intermédiaires et des employés sont plus élevés en Guadeloupe que sur la moyenne nationale⁴¹, pour un PIB par habitant de 55 % de cette même moyenne. L'insularité confère également des surcoûts aux consommations intermédiaires, souvent importées de métropole.

Cette situation de faible compétitivité ne s'est vraisemblablement pas amé-

liorée au cours des années 1990. Même si la hausse des prix a été modérée, le coût du travail s'est renchéri avec les augmentations salariales liées au rattrapage du SMIC.

Les bons résultats enregistrés par l'économie de l'Archipel pendant les années 1990 apparaissent de ce fait en partie paradoxaux. Quelles ont été les sources de la croissance sur cette période ?

Le premier réflexe serait de penser que, comme cela a pu être le cas dans le passé, la croissance a avant tout résulté des transferts publics reçus par l'économie, partiellement relayés par des secteurs comme la construction et le logement. Ce schéma cependant s'applique mal à la période examinée. Les dépenses publiques ont certes crû

Croissance comparée du PIB et du solde des finances publiques

Source : Comptes économiques, INSEE

41 La France et ses régions 2002-2003. INSEE.

sur la période (+5,0 % en moyenne annuelle), mais les transferts totaux (dépenses moins recettes) sont restés stagnants entre 1993 et 1998 pour n'augmenter nettement que sur la fin de période. Ils ne peuvent au mieux qu'expliquer la croissance des années les plus récentes. Le graphique ci-dessous illustre la faible connexion entre la croissance de l'économie et celle du solde des transferts publics reçus par la Guadeloupe.

Le tourisme est également susceptible d'avoir joué un rôle moteur durant les années 1990. Le nombre de touristes a crû régulièrement pendant la décennie.

Le fort développement du tourisme, surtout marqué jusqu'en 1996, a eu des effets dans l'économie bien au delà de l'effet direct de la dépense touristique, déjà relativement important. L'effet d'entraînement du tourisme, notamment sur les services, explique sans doute une part des transformations économiques identifiées.

Cette progression du tourisme a profité de conditions de demande particulièrement favorables. Dans les années 1990, la dépense touristique a été fortement dynamique au niveau mondial. En métropole, les séjours d'hiver au soleil ont connu, à l'intérieur du secteur touristique, un développement rapide. Ces conditions favorables de demande ont pu pallier un certain manque de compétitivité-prix de la destination⁴².

Mais, les bons résultats du tourisme, dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 6 % du PIB, ne peuvent pas non plus expliquer l'ensemble des résultats de l'économie guadeloupéenne, notamment sur la période de plus forte croissance 1996-2000.

On est amené à l'hypothèse d'un moteur interne de croissance, en complément de l'effet des transferts publics et du tourisme, vraisemblablement centré autour des variables économiques les plus dynamiques sur la décennie : la consommation des ménages d'une part alimentée par la forte croissance

Croissance du tourisme

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Passagers à l'aéroport (milliers)	1 462	1 551	1 700	1 855	1 891	1 978	2 045	2 117
<i>Croissance (%)</i>		+6,1	+9,6	+9,1	+1,9	+4,6	+3,4	+3,6
Dépenses des touristes (millions euros)	189,3	217,5	238,9	270,8	287,9	296,2	295,1	328,0
<i>Croissance (%)</i>		+14,9	+9,9	+13,3	+6,3	+2,9	-0,4	+11,1
Dépenses touristes/PIB (%)	4,7	5,2	5,6	5,9	6,0	5,9	5,5	5,9

Sources : Comptes économiques, INSEE - rapports IEDOM

42 La compétitivité d'une destination touristique est cependant bien plus complexe que la seule compétitivité prix.

de la masse salariale et l'investissement des entreprises d'autre part en partie soutenu par l'épargne métropolitaine. Ce moteur interne a été en bonne partie déterminé par les politiques de rattrapage des minima salariaux d'une part et d'incitation fiscale à l'investissement d'autre part.

Le schéma ci-dessous résume le fonctionnement de l'économie guadeloupéenne dans les années 1990.

Les croissances moyennes annuelles, en valeur, observées sur la période

1993-2000 illustrent le rythme relativement rapide et uniforme de croissance de l'ensemble des variables économiques, pour une inflation moyenne sur la période 1993-2000 de 1,2 %.

Le schéma décrit une vision simplifiée de l'économie dans laquelle la consommation des ménages et l'investissement des entreprises tiennent un rôle central. La consommation des ménages, alimentée par la salarisation de l'économie et par le développement du tourisme, a impulsé un

Schéma simplifié de croissance de l'économie

Les pourcentages inscrits dans chaque boîte représentent la croissance annuelle moyenne en valeur courante sur la période 1993-2000 de la variable considérée.

rythme soutenu de demande tout au long de la période. L'investissement des entreprises, tout en participant à la demande, a permis la transformation de l'économie sur la période et notamment l'amélioration de la productivité, garantissant une réponse en termes d'offre à la dynamique de la demande.

La demande intérieure peut être considérée comme ayant tiré de façon positive l'ensemble de l'économie pour quatre raisons essentielles qui sont symbolisées par des flèches en rouge sur le schéma.

- Les progrès de productivité ont permis aux entreprises d'absorber les hausses salariales sans hausses de prix importantes et sans pour autant sacrifier leurs marges ni leurs investissements.
- L'apport d'épargne extérieure a facilité (et accéléré) le changement structurel de l'économie et a, de ce fait, participé au développement de l'offre locale de biens et de services.
- L'augmentation des prélèvements sur la période (CSG et TVA notamment) a fait que la hausse rapide des dépenses publiques a été accompagnée par une hausse plus rapide encore des recettes et n'a que partiellement affecté le solde public, comblé sous forme de transfert
- Les effets de revenu et de prix se sont combinés pour orienter davantage la consommation des ménages vers les services, ce qui a empêché que la

forte hausse des salaires ne débouche sur une explosion des importations.

Ces quatre phénomènes ont permis à la croissance de la demande intérieure, renforcée et nourrie par la hausse de la dépense touristique, de jouer un rôle de facteur interne de croissance sans pour autant générer de déséquilibre trop important (inflation, déficits, inadaptation de l'offre), si ce n'est un maintien du chômage à un taux particulièrement élevé.

Trois autres phénomènes, qui ne figurent pas sur le schéma, sont à noter pour compléter la lecture simplifiée du processus de croissance des années 1990.

- L'allongement des circuits économiques qui a été un des vecteurs des progrès de productivité et des effets d'entraînement de la demande.
- L'absence d'inflation importée qui a constitué un facteur déterminant de modération des prix.
- La croissance importante de l'emploi public qui a constitué un pendant au faible rythme d'embauche d'un secteur privé misant sur les progrès de productivité mais qui a affaibli les marges de manœuvre futures.

Ces différents phénomènes sont analysés ici succinctement. Ils ont joué en fait de manière différenciée sur la période analysée. En début de période le tourisme et l'investissement des entreprises ont connu conjointement une

croissance rapide qui a tiré l'économie à un rythme toutefois modéré. En milieu de période, alors que l'investissement marquait une pause (mais que l'investissement de la période passée produisait ses effets sur l'offre), la demande intérieure a acquis une forte croissance propre, suite notamment au rattrapage du SMIC. Sur la sous période 1996-1998, de plus forte croissance, les deux moteurs ont clairement joué (tourisme et croissance de la demande intérieure). Puis, en fin de période, l'investissement des entreprises est reparti mais surtout, la dépense publique a enregistré, consécutivement, deux années de hausse importante qui ont favorisé la poursuite du processus de croissance.

CONCLUSIONS : UNE TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE ÉLOIGNÉE DES PRÉ-SUPPOSÉS

À l'issue de cette analyse, le dynamisme de l'économie guadeloupéenne ressort clairement. La croissance a été rapide, tout au moins mesurée à l'échelle française. Elle a été entraînée en premier lieu par les entreprises privées, s'adressant au marché intérieur et à la demande touristique.

Plus encore, la décennie 1990 semble avoir été une étape importante de la mutation structurelle de l'économie guadeloupéenne. Modernisation de l'appareil productif et transformation structurelle de l'activité se sont combinées sous l'effet conjugué d'un flux d'investissement élevé et en croissance rapide, et d'une modification de la structure de la demande inté-

rieure et dans une moindre mesure des exportations.

Cette modernisation de l'économie s'est faite, dans un contexte de faible inflation, avant tout, au profit des salariés, qui sont les principaux « gagnants » de la décennie, sans aboutir à une amélioration de la situation de l'emploi, principal problème socio-économique de l'Archipel.

L'évolution de l'économie guadeloupéenne n'a pas conduit à résorber ou faire changer de nature les problèmes structurels auxquels elle est soumise : chômage considérable, poids prépondérant du secteur public, coûts élevés, faiblesse des exportations et fragilité du tourisme. Néanmoins, les conclu-

sions rapides tranchent nettement avec l'image souvent négative, véhiculée principalement par les médias, d'une économie essentiellement assistée et peu productive. Le contraste est suffisamment fort pour que l'on s'interroge, en conclusion, sur la validité et la pertinence d'une démarche macro-économique pour analyser une petite économie régionale très spécifique comme la Guadeloupe.

Une première réserve pourrait porter sur l'existence d'une réelle dynamique économique locale autonome. Le modèle de la « base économique » dans lequel l'activité locale se déduit en totalité de quelques sources de revenus d'origine extérieure (transferts, exportations, tourisme) a souvent été utilisé pour décrire de petites économies locales, sans avoir besoin de recourir à un véritable cadre macro-économique. Il semble bien que l'on ne puisse réduire l'économie guadeloupéenne à un tel modèle. La mutation de la structure productive au cours de la décennie, portée par un investissement des entreprises croissant de 6,9 % par an, justifie pleinement une analyse de type macro-économique.

Une seconde réserve tient à l'utilisation d'une démarche de type « nationale » appliquée à une économie régionale. La continuité territoriale au sein d'une nation peut faire perdre le sens de certains agrégats. Certaines

variables économiques se prêtent mal à la « territorialisation » : épargne, TVA. D'autres perdent leur sens lors de « découplages territoriaux »⁴³:

La Guadeloupe n'est pas épargnée par ce type de difficulté. Le partage territorial de la valeur ajoutée des entreprises nationales opérant en Guadeloupe est une opération statistique délicate. Les découplages territoriaux existent : par exemple, un retraité résidant en Guadeloupe après avoir passé sa vie active en métropole déstabilise dans le temps et dans l'espace les comptes publics régionaux en dissociant le lieu de versements des cotisations retraites et celui de perception des prestations.

Toutefois, la séparation géographique entre la Guadeloupe et le reste du territoire français circonscrit ces difficultés de calcul et d'interprétation des agrégats à des proportions largement acceptables. C'est ce caractère géographique particulier de la Guadeloupe, et des autres DOM, qui justifie précisément l'existence de comptes économiques régionaux.

Une troisième et dernière réserve réside dans le contenu normatif que les concepts de la macro-économie confèrent à l'équilibre d'une économie nationale. En effet, au delà de la mesure des dynamiques et de l'analyse des structures, un des objets de la macro-économie est d'apprécier

43 *Découplage entre le lieu de travail et le lieu de résidence, découplage entre le lieu de travail et celui de retraite, découplage entre les lieux de réalisation et de déclaration des activités (sièges sociaux), découplage entre le territoire de provenance et d'utilisation de l'épargne, découplage entre le lieu de création des bénéfices et celui de leur utilisation.*

l'équilibre d'une économie à partir de certains grands soldes (soldes publics, soldes de la balance des paiements).

Or, l'interprétation que l'on doit donner à un solde public ou un solde commercial national ou régional est fort différente. Les soldes nationaux sont des variables qui agissent directement sur les relations extérieures d'un pays : le solde public conditionne l'endettement de l'État ; le solde de la balance des paiements, les réserves en devises. Ils doivent tendre vers une norme, correspondant à une insertion équilibrée du pays considéré dans son environnement externe.

Le solde des comptes publics d'une région répond quant à lui à d'autres logiques (égalité de traitement, intégration du territoire, redistribution, etc.) et ne peut être interprété de la même manière. Si, par exemple, les recettes et dépenses publiques guadeloupéennes se compensaient en totalité, il ne s'agirait pas tant d'une manifestation d'équilibre de l'économie régionale que du signe d'un dysfonctionnement manifeste de la politique de redistribution publique française en direction d'une des régions à plus faible revenu du territoire national.

Les soldes macro-économiques régionaux ne peuvent être calculés que sur les DOM. Ils ne peuvent être comparés ni à l'ensemble des régions françaises, ni à une quelconque norme en matière d'économie régionale. Ils sont ainsi d'une interprétation délicate, qui doit sans doute se concentrer sur

l'analyse des évolutions dans le temps, ce qui a été fait dans le présent document.

Ces réserves conduisent à nuancer l'interprétation mais ne remettent pas en cause la pertinence d'une analyse macro-économique régionale de la Guadeloupe. D'autant moins, que la trajectoire économique qui ressort de cet examen fait apparaître une évolution plus profonde et positive que ce que le regard plus superficiel de « chroniqueurs économiques » a pu déceler. Le premier déficit dont a souffert l'économie guadeloupéenne dans les années 1990 pourrait bien être *un déficit ... d'image*.

LES SOURCES, LEURS CONSTRUCTIONS ET LEURS LIMITES

Les comptes

CD Rom :
Les comptes économiques
des départements d'outre-mer
de 1993 à 2000.
INSEE. 2003.



Le processus d'élaboration des comptes des DOM repose schématiquement sur deux approches mises en cohérence *in fine*.

La première approche consiste notamment en une agrégation des comptabilités tenues par les agents économiques. Ces comptabilités agrégées sont par la suite corrigées et redressées pour tenir compte de divers phénomènes tels que la non exhaustivité des fichiers statistiques utilisés, la sous-déclaration par les agents économiques, etc. Elle débouche sur une première version des comptes de secteurs.

La seconde approche repose sur l'analyse de l'offre et de la demande par produit. Elle débouche sur les équilibres ressources-emplois qui établissent l'égalité entre les ressources (production, imports, etc.) et les emplois (consommation, investissement productif, etc.) pour chaque produit de la nomenclature utilisée.

Quelques définitions

Les principaux concepts utilisés dans cette étude sont définis ci-dessous. Si vous souhaitez des explications sur d'autres termes, nous vous conseillons de consulter le dictionnaire économique de l'INSEE gratuitement en ligne à l'adresse internet suivante :

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/accueil.htm

Produit intérieur brut (régional) : Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

Il peut se définir de trois manières :

- somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Les agents économiques de la comptabilité nationale et quelques définitions associées :

1. **Administrations publiques (ou secteur public)** : État, sécurité sociale, collectivités locales et établissements publics locaux et nationaux, hôpitaux, hors entreprises publiques à vocation marchande (comme EDF).
2. **Sociétés, y compris les institutions financières** :

Excédent brut d'exploitation (EBE) : Solde du compte d'exploitation pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur la production, et augmentée des subventions sur les produits. C'est le bénéfice des sociétés.

3. **Ménages (yc entreprises individuelles)** : Individus ou groupes d'individus considérés tant dans leur fonction de consommateurs que dans celle, éven-

tuelle, d'entrepreneurs produisant des biens marchands ou des services financiers et non financiers marchands.

Suivant les grandeurs, on peut ou non distinguer les entreprises individuelles des ménages. C'est donc précisé partout dans cet ouvrage.

Entreprises individuelles : Entreprise qui n'a pas la forme juridique de société. En comptabilité nationale, les entreprises individuelles ne sont pas dissociées des ménages qui les possèdent. En effet, la plupart du temps, on ne peut pas distinguer leurs dépenses et recettes de celles du ménage.

Le **revenu disponible des ménages** comprend l'ensemble des revenus d'activité (salaires et bénéfices), des transferts (cotisations et prestations sociales) et des revenus de la propriété. Il se décompose en consommation et épargne, cette dernière se partageant à son tour essentiellement en investissement (FBCF) et épargne monétaire. Il inclut les revenus mixtes.

Les **revenus mixtes** sont les bénéfices des entreprises individuelles. Ils sont en fait une synthèse entre des excédents bruts d'exploitation et des salaires puisque le patron rémunère à la fois lui-même et son entreprise avec ce même revenu mixte. On ne peut pas distinguer EBE et salaires des entrepreneurs individuels. Ils apparaissent donc toujours sous ce terme de revenus mixtes.

4. **ISBL (Institutions sans buts lucratifs)** : Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété.

FBCF

Les comptes économiques retiennent comme investissement, la formation brute de capital fixe qui est la partie matérielle de l'investissement (biens d'équipement, construction).

Prestations sociales

Il s'agit de remboursement de dépenses médicales (médicaments, dépenses hospitalières) et aides au logements.

Limite de la source

La seule donnée calculée en volume dans les comptes économiques est la croissance globale du PIB. Encore est-elle obtenue par la simple déflation du PIB en valeur par l'indice des prix à la consommation. On parle dans ce cas de PIB en valeur réelle. Dans ce rapport, sans précision, toutes les données commentées seront en valeur courante, ce qui constitue une limitation importante à la capacité d'interprétation des évolutions.

Une réserve importante doit être faite quant à l'interprétation des données économiques présentées. S'il est vrai que la comptabilité régionale est relativement détaillée, elle ne comprend pas de partage entre évolutions en volume et en prix. L'interprétation économique des évolutions en est singulièrement affaiblie. Seule la faiblesse de l'inflation en Guadeloupe au cours des années 90 (1,7 % en moyenne annuelle pour les prix à la consommation) autorise à tirer parti des constats opérés sur l'évolution en valeur courante des grandes variables économiques.

L'emploi

Estimations d'emploi au 31 décembre de chaque année de l'INSEE : synthèse de sources (ASSEDIC, DADS, enquête Colter, fichier de paie des agents de l'État, recensement de la population...).

On dispose des statistiques d'emploi sur des séries comparables plus longues que celles des comptes nationaux, ce qui permet d'avoir une appréhension plus complète de la dynamique économique sur l'ensemble des années 1990.

Limite de la source

Cette source ne permet pas d'isoler précisément l'emploi public. Les branches éducation et santé, à grande dominante publique, ne font pas la distinction entre public et privé.

La défiscalisation

Plus d'investissements que d'emplois. INSEE. Décembre 1999. Antiane-Éco. Les effets du dispositif de défiscalisation des investissements dans les DOM. DME. CCI Martinique. 1996.

Rapport d'Information sur les incitations fiscales à l'investissement outre-mer, présenté par M. Didier Migaud. Assemblée Nationale. 1998.

Rapport d'information sur la défiscalisation dans les départements et territoires d'outre-mer. Présenté par M. Roland du Luart. Sénat. 2002.

Dans la plupart des comparaisons avec les autres régions ou la France, les données utilisées sont celles de :

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
www.insee.fr

ou de l'ouvrage :
« La France et les régions »
INSEE, 2003

Vous pouvez également consulter les sites de:

l'Agence
Française de Développement
www.afd.fr

l'Institut d'Émission
des Départements d'Outre-Mer
www.iedom.fr

et l'ouvrage :
Le Rapport de l'IEDOM
édition 2002

INSEE

Direction interrégionale
Antilles-Guyane

41, rue Bébian
97185 Pointe-à-Pitre Cedex

Service Régionale de Guadeloupe
Rue des Bougainvilliers
Cité Guillard - BP 96
97102 Basse-Terre Cedex

[*www.insee.fr/guadeloupe*](http://www.insee.fr/guadeloupe)

IEDOM

Boulevard Légitimus
BP 196
97155 Pointe-à-Pitre Cedex

[*www.iedom.fr*](http://www.iedom.fr)

AFD

Boulevard Légitimus
BP 160
97159 Pointe-à-Pitre Cedex

[*www.afd.fr*](http://www.afd.fr)